Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8370639
Centre d'intérêt: 260

Côté, Richard.

Implantation d'un programme d'apprentissage des habiletés minimum en vue de l'intégration d'élèves en difficultés sur le marché du travail, 16-21 ans : projet-pilote, rapport final / Jean-Marc Vandal, responsable ; Richard Côté, chercheur. -- Beauport : Commission scolaire régionale Orléans, Service des activités éducatives, 1981.
86 f. ; 28 cm.

Bibliogr.: f. 73-74.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Enfant inadapté *Déficient mental *Intégration sociale *Marché du travail *Secondaire (Niveau)

Le rapport rend compte de l'élaboration et de l'évaluation d'un programme d'intervention systématique auprès d'élèves âgés de 16 à 18 ans qui souffrent de déficience mentale moyenne ou légère. L'objectif visé est de permettre à ces élèves de maîtriser les compétences minimales qui faciliteraient leur intégration éventuelle sur le marché du travail. Les secteurs de la psycho-motricité, de la socialisation, de l'autonomie, de la communication et du calcul sont pris en considération dans la planification des activités pédagogiques.

En 1980-1981, le projet a touché neuf jeunes âgés de 16 à 18 ans de la commission scolaire Orléans. Le rapport décrit le modèle d'intervention et d'organisation retenu avant de procéder à son évaluation. Parmi les moyens d'évaluation utilisés, mentionnons le test "Acquisition des facilités d'intégration", le recours à des fiches d'observation, une évaluation informelle de la part des enseignants, enfin des rencontres avec les enseignants et les parents afin de déterminer leur attitude à l'égard du projet.

Dans l'ensemble, les élèves ont progressé à un rythme appréciable au cours de l'année. La séquence des objectifs proposés correspondait pour l'essentiel à leur rythme d'apprentissage puisque 77% des élèves ont finalement atteints, suite aux activités d'apprentissage proposées, le critère de performance défini pour chaque objectif.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 03
Financement: Bénéficiaire - Commission scolaire Orléans
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGDP
Programme(s) de subvention - Projet-pilote
Auteur de l'analyse: ar

EDUCATION

ED CB

DA DF

VANDAL.

Implantation d'un programme d'apprentissage des habiletés minimum en vue de l'intégration d'élèves en difficultés sur le marché du travail 16 - 21 ans.

commission scolaire
RÉGIONALE ORLÉANS
643, AVENUE DU CÉNACLE, BEAUPORT, QUÉBEC, C.P. 8180, QUÉBEC G1E 6S6
Service des activités éducatives

PROJET PILOTE

IMPLANTATION D'UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DES HABILETES MINIMUM EN VUE DE L'INTEGRATION D'ELEVES EN DIFFICULTES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL 16 - 21 ans

Jean-Marc Vandal, conseiller pédagogique, responsable
Richard Côté, Université Laval, chercheur

Carole Bellavance, enseignante
Andrée B. Chalifour, travailleur social
Claire Charest, enseignante
Line Dumas, technicienne en éducation spécialisée
Christiane Gagnon, infirmière
Pierre Gingras, enseignant
Michel Giroux, enseignant
Louise Pothier, orthopédagogue
Lucie Rondeau, psychologue
Lorraine Bourassa, infirmière
Catherine Magnan Paquet, travailleur social

RAPPORT FINAL

AoOt 1981

commission scolaire
RÉGIONALE ORLÉANS

643, AVENUE DU CÉNACLE, BEAUPORT, QUÉBEC, C.P. 5180, QUÉBEC G1E 6B6

Service des
activités éducatives

PROJET PILOTE

IMPLANTATION D'UN PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DES HABILETES MINIMUM EN VUE DE L'INTEGRATION D'ELEVES EN DIFFICULTES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

16 - 21 ans

Jean-Marc Vandal, conseiller pédagogique, responsable
Richard Côté, Université Laval, chercheur

Carole Bellavance, enseignante
Andrée B. Chalifour, travailleur social
Claire Charest, enseignante
Line Dumas, technicienne en éducation spécialisée
Christiane Gagnon, infirmière
Pierre Gingras, enseignant
Michel Giroux, enseignant
Louise Pothier, orthopédagogue
Lucie Rondeau, psychologue
Lorraine Bourassa, infirmière
Catherine Magnan Paquet, travailleur social

RAPPORT FINAL

Août 1981

TABLE DES MATIERES

Pages

1. Titre du projet ---------- 4

2. Commission scolaire et école impliquée---------- 4

3. Membres de l'équipe de recherche et d'intervention------ 4

4. Plan de la recherche ---------- 5

4.1. Modèle d'organisation---------- 5

A) Groupe d'âge et sexe de la population-cible---------- 5

B) Classification des élèves en fonction des difficultés principales identifiées par le psychologue de l'école suite à l'étude des dossiers de chacun d'eux------- 5

C) Classification des élèves en fonction des difficultés observées lors des stages en milieu de travail ou à l'école, telles qu'estimées par les intervenants de l'année scolaire précédente (1979-80)---------- 7

D) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier---------- 10

E) Organisation humaine et physique de l'école ---------- 10

F) Identification des intervenants---------- 12

1. Planification des programmes---------- 12

2. Planification des interventions---------- 13

3. Intervention en classe ---------- 14

G) Assiette horaire ---------- 15

H) Facteurs géographiques---------- 16

I) Entente de services avec le Ministère des Affaires Sociales---------- 16

J) La problématique---------- 17

		Pages
4.2	Planification globale de la recherche	18
	a) Objectif général	18
	b) Etapes de réalisation	18
	c) Calendrier des étapes réalisées et à venir	18
4.3	Hypothèse	21
4.4	Description fonctionnelle du modèle d'intervention	21
	a) Orientation des interventions	21
	b) Objectifs spécifiques de l'intervention	22
	c) Description du type d'intervention	24
4.5	Evaluation des progrès des élèves	24
	a) Moyens d'évaluation	24
	b) Méthode de compilation des résultats	26
	c) Présentation des résultats	26
	d) Discussion des résultats	65
4.6	Evaluation du modèle d'intervention	66
	4.6.1 Réaction des intervenants	66
	4.6.2 Réaction des parents	68
5.	Impact du projet	70
6.	Recommandations	71
7.	Conclusion	72
8.	Sommaire du projet	72
9.	Bibliographie	73
10.	Budget	75
Annexe 1		77
Annexe 2		83
Annexe 3		84
Annexe 4		85
Annexe 5		86

R A P P O R T D ' E T A P E

1 - TITRE DU PROJET

implantation d'un grogramme d'apprentissage des habiletés minimum en vue de l'intégration des élèves en difficultés sur le marché du travail.

2 - COMMISSION SCOLAIRE
ÉCOLE

Commission Scolaire Régionale Orléans
Polyvalente Samuel de Champlain

3 - MEMBRES DE L'EQUIPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION

Nom	Profession	Formation	Responsabilités dans le projet
Jean-Marc Vandal	Conseiller Pédagogique en Adaptation scolaire	Bacc en orthopédagogie	Responsable du projet
Richard Côté	Professeur titulaire	Doctorat en sciences de l'éducation	Chercheur
Michel Giroux	Enseignant	Brevet "A" spécialisé Option déficient mental	Enseignant 20 périodes/30
Linda Dumas	Educateur	D.E.C. en éducation spécialisée	Intervenante en rééducation, coanimation avec l'enseignant
Andrée Challfour (sept. à déc.)	Travailleuse sociale	Bacc ès service social	Intervenantes dans le programme d'éducation sexuelle
Catherine Magnan (janv. à juin)	Travailleuse sociale	Bacc ès service social	
Christiane Gagnon (sept. à déc.)	Infirmière	DEC en technique infirmière et un certificat en santé familiale et communautaire	Intervenantes dans le programme d'éducation sexuelle
Lorraine Bourassa	Infirmière		

Lucie Rondeau	Psychologue	Maîtrise en psychologie	Evaluation des dossiers des élèves: aspect psychologique
Louise Pothier	Orthopédagogue	Bacc en orthopédagogie	Aide consultant au plan pédagogique et animation auprès des intervenants
Carole Bellavance	Enseignante	Bacc en éducation musicale Bacc en rythmique	Intervenant au programme de musique rythmique
Claire Charest	Enseignante	Bacc en orthopédagogie	Intervenante dans le programme de psychomotricité
Pierre Gingras	Enseignant	Certificat d'animation de groupe Bacc en science de l'éducation	Enseignant en éducation physique

4 - PLAN DE LA RECHERCHE

4.1- MODELE D'ORGANISATION

A) Groupe d'âge et sexe de la population-cible

Neuf élèves participent au projet. Deux élèves de sexe masculin et deux élèves de sexe féminin appartiennent au groupe d'âge de 16 et 17 ans. Trois autres élèves, de sexe masculin, et deux autres élèves de sexe féminin appartiennent au groupe d'âge de 18 et 19 ans.

B) Classification des élèves en fonction des difficultés principales identifiées par le psychologue de l'école suite à l'étude des dossiers de chacun d'entre eux.

Le tableau 1 présente une synthèse des difficultés d'ordre intellectuel et neurologique rapportées dans le dossier des élèves participant au projet. Ce rapport a été produit par le psychologue de l'école.

T A B L E A U I

Classification des élèves en fonction des difficultés évaluées et relevées de l'analyse des dossiers personnels de chacun. Ces difficultés concernent les aspects intellectuel et neurologique.

DIFFICULTES	ELEVES									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
Déficience mentale moyenne		X					X			2
Déficience mentale légère	X		X	X		X		X	X	6
Pseudo-déficience					X					1
Dysfonction cérébrale diffuse				X						1
Syndrôme cérébral chronique secondaire à méningite								X		1
Epilepsie								X	X	2

Chaque élève a fait l'objet d'un examen individuel. Les évaluations intellectuelles (Barbeau-Pinard) ont été faites aux dates suivantes: novembre 75 pour I, mars 77 pour G, février 79 pour A,D,E, mai 79 pour B,C,H, et août pour F. Les rapports d'évaluation des problèmes neurologiques remontent à juin 70 pour H, juin 71 pour D et novembre 75 pour I.

C) Classification des élèves en fonction des difficultés observées lors des stages en milieu de travail ou à l'école, telles qu'estimées par les intervenants de l'année scolaire précédente (1979-80)

Le tableau 2 présente la liste des difficultés observées chez les neuf élèves impliqués dans le projet, selon les secteurs d'apprentissage définis dans le test standardisé "Acquisition des facilités d'intégration" (A.F.I.)

TABLEAU 2

Difficultés d'apprentissage des élèves suite à une consultation du dossier académique des enseignants de l'année précédente et de la rencontre auprès des parents (juin 80); difficultés classifiées selon le test standardisé A.F.I.

DIFFICULTES	ELEVES									
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
1. AUTONOMIE										
Prendre des initiatives et des responsabilités	X	X		X		X	X	X	X	7
Confiance en soi	X	X		X	X	X	X	X	X	8
Se déplacer d'un endroit à l'autre dans la ville	X	X	X	X		X	X	X	X	8
Etablir un horaire et un programme d'activité	X	X				X	X	X	X	6
Autonomie face à l'adulte	X		X	X	X	X	X	X	X	8
Lire et transcrire des mots			X							1
Suivre une consigne			X							1
Observer des règles d'hygiène élémentaires		X					X	X		3
Maturité				X	X					2
Lire un message court ou une consigne souple			X			X		X	X	4

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
2. COMMUNICATION										
Attention	X	X	X	X	X	X		X		7
Communication interpersonnelle	X	X		X			X		X	5
Expression de ses besoins, attentes, émotions et raisons d'agir	X	X	X		X		X			5
Vocabulaire		X				X	X	X		4
Elocution, articulation			X	X						2
Débit et tonalité de la voix				X		X	X	X	X	5
Bégaiement						X				1

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
3. SOCIALISATION										
Contact avec ses pairs dans la classe	X	X				X	X	X	X	6
Contact avec l'intervenant	X									1
Contact avec l'autre sexe		X				X			X	3
Tenir compte des besoins, des désirs exprimés par l'autre				X	X		X	X	X	5
Fonctionnement en groupe				X				X	X	3
Contact avec les autres élèves de l'école					X					1

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
4. PSYCHOMOTRICITE										
Latéralité	X	X							X	3
Dextérité manuelle	X		X						X	3
Endurance à accomplir des tâches	X	X		X		X		X	X	6
Coordination motrice			X							1
Rythme d'exécution d'une tâche				X						1
Tonus musculaire						X		X	X	3
Exécution d'une séquence de tâches manuelles						X			X	2
Souplesse corporelle							X			1
Coordination oculo-manuelle									X	1
Représentation de son corps dans l'espace									X	1

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
5. CALCUL										
Numération	X	X	X					X		4
Echange de la monnaie	X	X	X	X		X	X	X	X	8
Estimation du coût d'objets	X	X	X	X		X	X	X	X	8
Etablissement d'un budget réaliste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	9
Estimation des longueurs du temps	X		X	X		X	X		X	6

D) Localisation des jeunes en fonction de leurs pairs du secteur régulier

Classe spéciale dans une école régulière avec participation aux activités générales de l'école et aux activités de l'unité 7. Projet spécial impliquant un programme spécial d'enseignement fondé sur les besoins d'apprentissage des élèves. L'application du programme est assurée par une équipe multidisciplinaire réalisant des activités pédagogiques dans la classe, en dehors de la classe et en dehors de l'école.

E) Organisation humaine et physique de l'école

1. Organisation humaine:

Nombre d'élèves: 1305

régulier	: 863
professionnel	: 339
secondaire allégé	: 37
secondaire pratique	: 66

Personnel: de direction: 1 directeur
4 adjoints

enseignants:

général & commerce	: 59
professionnel long	: 9
professionnel court	: 18
secondaire allégé	: 6
secondaire pratique	: 8
Total:	100

professionnels non-enseignants:

psychologue	: 1.0
travailleur social	: 0.6
infirmière	: 0.8
animateur de pastorale	: 2.0
conseiller en orientation	: 1.8
bibliothécaire	: 1.0
Total:	7.2 P.N.

2. Organisation physique:

Regroupement: Les enseignants et élèves sont regroupés par unités dans l'école:

- unité 1: secondaire 1 & allégé 1
- unité 2: secondaire 2
- unité 3: secondaire 3
- unité 4: secondaire 4 & 5
- unité 5: secondaire P.C. 2-3-4-5
- unité 6: secondaire P.L. 4-5
- unité 7: secondaire pratique

Localisation: - Les locaux des enseignants et des élèves d'une même unité sont géographiquement dans le même environnement ce qui limite les trajets à parcourir.

- Les élèves du projet font partie de l'unité 7, et tous les locaux académiques ou spécialisés de cette unité sont dans une aile de la polyvalente à l'exception toutefois des gymnases, du local de musique, de la cafétéria et du salon des étudiants.

Utilisation des locaux par le groupe 16-21 ans: - Le groupe (16-21 ans) utilisent un local de classe régulière (30 élèves) pour la majorité des périodes de la semaine. Cependant, ils doivent changer de local et se déplacer pour se rendre au gymanse, à l'atelier de manipulation et au local de musique rythmique.

Description des locaux de classes: - Le local qu'utilise la population-cible contient tous les appareils audio-visuels que l'on retrouve dans les autres locaux. On y a ajouté un appareil pour la rééducation du langage: "Master Language"

- L'atelier de manipulation contient tout le matériel pédagogique utilisé dans l'atelier de manipulation de Jean-Pierre Garric (Montréal)

- Le local de psychomotricité ou de musique rythmique est équipé de miroirs muraux, d'une rampe, de matelas et d'instruments de musique.

Description des locaux de l'école: - Outre les locaux de classes régulières l'école possède des locaux spécialisés:

- 2 gymnases et une palestre
- 1 atelier de soudure
- 1 atelier de menuiserie
- 1 atelier de mécanique
- 1 atelier de coiffure
- 1 atelier de cuisine
- 1 cafétéria
- 1 salon de pastorale
- 1 secrétariat
- 1 local de dessin technique
- 1 laboratoire de chimie
- 1 laboratoire de physique
- 2 laboratoires de biologie
- 1 bibliothèque

F) Identification des intervenants

1. Planification des programmes:

Intervenants	Rôles	Temps consacrés	
		9juin au 15 sept.	15 sept. au 19 déc.
Michel Giroux Enseignant	Elaboration des objectifs des secteurs. Préparation du programme d'autonomie (vocabulaire minimum) et du programme de calcul.	25 jours	15 hres/sem
Linda Dumas, Technicienne en éducation spécialisée	Elaboration des objectifs des secteurs (en partie). Préparation du programme de socialisation et de communication.	45 jours	15hres/sem.
Andrée Chalifour, Travailleuse sociale	Elaboration des objectifs des secteurs Préparation du programme de communication et de socialisation (en partie: programme d'éducation sexuel)	20 jours	4hres/sem.
Christiane Gagnon, Infirmière	Elaboration des objectifs des secteurs Préparation du programme de socialisation (éducation sexuelle)	20 jours	4hres/sem.
Lucie Rondeau, Psychologue	Elaboration des objectifs des secteurs et évaluation des dossiers individuels de chaque élève au plan psychologique. Passation du A.F.I. (pré-test) et compilation des données	8 jours	
Louise Pothier, Orthopédagogue	Elaboration des objectifs des secteurs Consultante pédagogique auprès des intervenants au niveau de la socialisation (éducation sexuelle) et au niveau de la psychomotricité. Resp. de l'A.F.I.	30 jours	
Jean-Marc Vandal, Conseiller pédagogique	Elaboration des objectifs des secteurs Préparation du programme de psychomotricité. Consultant auprès du responsable du programme de musique rythmique. Préparation des rencontres de planification de l'équipe. Rédaction des rapports. Collaboration avec les agents du M.E.Q.	35 jours	10hres/sem.
Claire Charest, Enseignante	Responsable de l'élaboration et de l'application du programme de psychomotricité.	8 jours	
Carole Bellavance, Enseignante	Responsable de l'élaboration et de l'application du programme de musique rythmique.	8 jours	
Pierre Gingras.	Enseignement de l'éducation physique.		

Intervenants	Rôles	Temps consacrés	
		9 juin au 15 sept.	15 sept. au 19 déc.
Richard Côté, Chercheur	Responsable de la recherche: élaboration des objectifs. Consultant pédagogique auprès des responsables des programmes (psychomotricité, autonomie, socialisation et communication). Elaboration du système d'évaluation. Responsable du perfectionnement des intervenants dans le projet. Superviseur de la démarche scientifique et consultation de la documentation pertinente. Rédaction des rapports. Collaboration avec les agents du M.E.Q.	25 jours	4hres/sem.

2. Planification des interventions (le temps indiqué ci-dessous a déjà été comptabilisé dans le temps consacré à la planification des programmes)

	Temps prévus
a) Du 3 sept. au 15 sept., l'équipe a travaillé à la mise en place du système d'évaluation.	5 jours
b) Du 15 sept. au 19 décembre, en moyenne une journée par 15 jours a été consacrée à la planification des interventions pour les 15 jours suivants. Pendant ces journées, les élèves n'étaient pas présents à l'école.	3 journées pédagogiques prévues et 3 jours de classes régulières.

Buts des rencontres bimensuelles de planification

1. Evaluer le progrès des élèves en fonction des objectifs poursuivis, la quinzaine précédente, dans chacun des secteurs d'intervention. (C.F. graphique du progrès continu)

2. Décider des objectifs à poursuivre dans chacun des secteurs d'intervention, durant la prochaine quinzaine.

3. Planifier les activités d'apprentissage et les modes d'évaluation pertinente à chacun de ces objectifs (fiche de planification)

4. Définition, par chaque intervenant, de son mode de participation à la poursuite des objectifs dans chacun des secteurs (fiche de distribution des tâches)

5. Identification d'un responsable principal de la réalisation des activités d'apprentissage et de l'évaluation des objectifs dans chacun des secteurs (fiche d'observation)

6. Echange entre les intervenants concernant les progrès et les difficultés des élèves et aussi sur les difficultés d'intervention rencontrées.

3. Intervention en classe:

Intervenants	Rôles	Fréquence des interventions
1ère équipe		
Michel Giroux, Enseignant et Lynda Dumas, Technicienne en éducation spécialisée	- Réalisation du programme de communication, socialisation, autonomie et de calcul. - Leur mode de fonctionnement est le suivant: un des intervenants a la responsabilité de l'animation du groupe classe alors que l'autre agit comme aide au niveau des sous-groupes ou des individus dans la classe, dans les activités d'apprentissage et d'évaluation.	19 hres/sem.
2e équipe		
Andrée Chalifour, travailleuse sociale et Christiane Gagnon, infirmière ou Catherine Magnan, travailleuse sociale et Lorraine Bourassa, infirmière	- Réalisation du programme de socialisation: (éducation sexuelle) - Chacun des intervenants est responsable d'un sous-groupe dans la classe pour les activités d'apprentissage et d'évaluation.	1 hre/sem.
Intervenants individuels		
Claire Charest, Enseignante	- Responsable du programme de psychomotricité - Les interventions se réalisent dans un atelier contenant un matériel élaboré de psychomotricité	5 hres/sem.

Intervenants	Rôles	Fréquence des interventions
Louise Pothier, Orthopédagogue	- Participe aux activités d'évaluation en psychomotricité en musique rythmique et en éducation sexuelle. Passation du test A.F.I.	1 hre/sem.
Carole Bellavance, Enseignante	- Responsable de la réalisation du programme musique rythmique. - Les cours se réalisent dans un local spécialisé contenant tous les instruments de musique courants, dans une salle d'expression corporelle et des locaux de pratique individuelle.	2 hres/sem.
Pierre Gingras, Enseignant	- Responsable de la réalisation du programme d'éducation physique - Les activités se poursuivent dans le gymnase ou à l'aréna.	3 hres/sem.

G) Assiette horaire

SECTEUR	NOMBRE D'HEURES/SEMAINE
Psychomotricité	
- Activité de manipulation	5 heures/semaine
- Activité de musique rythmique	2 heures/semaine
- Activité d'éducation physique	3 heures/semaine
Autonomie	
- Vocabulaire - Lecture - Compréhension	5 heures/semaine
Communication	
- Expression orale	4 heures/semaine

Socialisation	
- Education sexuelle	1 heure/semaine
- Règles sociales	5 heures/semaine
- Connaissance des maladies, leurs symptômes et leur traitement	
Calcul	
- Numération et opérations	5 heures/semaine
- Echange de la monnaie	
- Système métrique	

N.B.: Il y a eu un cas de rééducation individuelle du langage.

H) Facteur géographique

- Type de région: semi-rurale
- Territoire: 30 milles
- Provenance de la population-cible: famille biparentale
  famille monoparentale
- Transport scolaire: Les élèves sont transportés par le système régulier de la commission scolaire.

I) Entente de services avec le Ministère des Affaires Sociales

- Ressources obtenues du M.A.S.:

  1 travailleur social (1/20 de la tâche)

  1 infirmière (1/20 de la tâche)

- Démarches fructueuses ou infructueuses

  A l'été 80, ces deux personnes étaient largement impliquées dans la planification du projet jusqu'au début de septembre. Le supérieur immédiat de la travailleuse sociale constata à la lumière de la lecture de son programme de l'année, qu'elle consacrait une proportion d'heures trop grande au projet. Elle considérait que le nombre d'élèves impliqués dans le projet, était trop petit par rapport à la clientèle totale à desservir (8h/sem. pour 10 étudiants) puisqu'elle devait assurer des services aux niveaux de deux (2) écoles pour une clientèle potentielle de 2,000 élèves.

Suite à une réunion avec le responsable de la régionale, le responsable du praticien scolaire a décidé de modifier les heures de participation du travailleur social dans le projet, à 3 heures/semaine.
Comme le travailleur social est habilité à résoudre ou à solutionner des problèmes de communication, nous avions pensé qu'elle pourrait intervenir auprès de notre clientèle dans ce projet. Au mois d'août, le travailleur social élabora une partie du programme de communication. Comme son temps d'intervention a été réduit à l'intérieur du projet, elle n'a pas pu participer à l'intervention auprès des élèves; l'intervention fut donc confiée à la technicienne en éducation spécialisée. Nous devons conclure qu'un plus grand nombre d'heures (x heures/sem.) aurait dû être affecté à la tâche du travailleur social.

J) La Problématique

La Polyvalente Samuel de Champlain regroupe toute la clientèle de déficients du territoire de la commission scolaire régionale Orléans. Or, depuis environ 3 ans, des déficients moyens ou des cas frontières entre la débilité légère et moyenne fréquentent cette polyvalente. Cette population étudiante augmente graduellement. De sept (7) étudiants identifiés en 1975, elle est passée à treize (13) en 79.

Il n'y avait pas alors de plan de services pour cette clientèle. Le présent projet est issu des préoccupations d'un groupe d'intervenants dans l'école, face aux difficultés des élèves identifiés soit en stage, sur le marché du travail ou à l'école.

L'originalité du projet vient de ce qu'une équipe multidisciplinaire s'est penchée sur les difficultés des élèves face à leur intégration sur le marché du travail, dans le cadre de stages dans la petite et la moyenne entreprises.

Suite à des échecs répétés en stage, ces jeunes demeurent à la maison sans travail après 5 ans de scolarisation. Afin que ceux-ci puissent intégrer éventuellement le marché du travail en maîtrisant les compétences minimum, nous avons pensé implanter un programme de scolarisation prolongée.

Suite à une année de récupération en milieu scolaire, (1980-81) on prévoit une année supplémentaire de formation (1981-82) qui permettrait aux élèves d'intégrer graduellement le marché du travail. Il s'agit dans un premier temps d'assurer des compléments de formation, à l'école, dans les appren-

tissages minimales alors jugés nécessaires à leur intégration sur le marché du travail et dans un deuxième temps d'instaurer pour eux des stages d'intégration en milieu de travail.

4.2 - PLANIFICATION GLOBALE DE LA RECHERCHE

a) Objectif général

Evaluer l'effet d'un programme systématique d'intervention en vue de faciliter la maîtrise des compétences minimales nécessaires à l'intégration des élèves sur le marché du travail.

b) Etapes de réalisation

1. Etape préliminaire. Cette première étape visait d'abord à identifier les besoins d'apprentissage de la population-cible. On a, à cette fin, consulté le dossier psychologogique des élèves susceptibles de participer au projet. On a aussi consulté le dossier académique, les enseignants des années antérieures, et selon le cas, le responsable des stages.

   On a identifié les élèves susceptibles de participer au projet et dont les besoins d'apprentissage en vue de l'intégration sur le marché du travail étaient jugés importants.

   On a ensuite rencontré les parents, dans le milieu familial, de façon à les informer sur le projet et d'obtenir leur autorisation à la participation de leur enfant au projet. Cette rencontre a aussi permis de mieux connaître l'environnement social des élèves.

2. Identification et classification des difficultés d'apprentissage de la population-cible observées en stage ou à l'école. L'équipe de recherche a regroupé les problèmes identifiés selon les cinq secteurs d'apprentissage suivants: autonomie, communication, socialisation, psychomotricité et calcul.

3. Etablissement des objectifs minimaux dans chacun des secteurs. La liste des thèmes qui ont fait l'objet d'objectifs d'apprentissage est présentée au paragraphe 4.4.2

4. Planification du programme.

- Les participants dans le projet se sont distribués la responsabilité de l'élaboration des programmes d'activités d'enseignement dans chacun des secteurs d'apprentissage. A cette fin, on a élaboré une fiche de planification qui sera utilisée par tous les participants dans l'élaboration des programmes par secteur. (Voir annexe 3). Cette fiche de planification exige la spécification de l'objectif terminal visé et des objectifs préalables. De plus, elle contient la séquence des étapes d'apprentissage permettant l'atteinte de l'objectif terminal. Elle exige aussi la spécification des activités pédagogiques associées à chacune des étapes d'apprentissage prévues. On doit enfin spécifier les critères de performance attendus et les moyens d'évaluation appropriés.

- Des rencontres régulières de supervision ont permis de supporter la démarche de planification des responsables des programmes.

- La planification des programmes tient compte des intérêts des participants autour des thèmes suivants:
  - psychomotricité
  - socialisation
  - autonomie
  - lecture, écriture, calcul
  - communication
  - éducation sexuelle.

- Pour les fins d'évaluation du progrès des élèves, on a élaboré une fiche d'observation pour chacun des objectifs poursuivis. En plus des information d'ordre général, la fiche spécifie le numéro d'objectif poursuivi, le numéro des préalables, le résultat visé, les consignes de présentation du test, les stimuli ou moyens d'évaluation, l'échelle d'évaluation et le résultat de l'étudiant (annexe 4)

5. Etablissement des modes d'évaluation

Le lecteur est invité à référer au point 4.5 pour une description des modes d'évaluation.

6. Application du programme

Les activités de cours ont débutées le 15 septembre. Une rencontre des membres de l'équipe a lieu à toutes les quinzaines pour évaluer les enseignements réalisés et planifier la quinzaine suivante. Un exemple de fiche de distribution des tâches est placée à l'annexe 5.

7. Evaluation d'étape

Réalisation du bulletin cumulatif des apprentissages réalisés par les élèves, en octobre et en décembre. Passation du test A.F.I. en septembre et en décembre.

8. Etapes à venir

L'équipe de recherche prévoyait rencontrer les parents en novembre et en janvier. Suite aux problèmes de négociations syndicales locales, les rencontres ont été remises en février. Une autre rencontre est prévue pour le mois d'avril. Le but de ces rencontres est d'informer les parents au sujet des progrès de leur enfant (bulletin présenté à l'annexe 2) et de faire appel à leur collaboration pour la poursuite des mêmes objectifs à la maison.

Des rencontres de planification pour les intervenants continueront d'être tenues tous les quinze jours.

Une évaluation des progrès des élèves aura lieu en juin. Le rapport final du projet sera remis en août.

9. Suites du projet.

L'équipe envisage la poursuite des objectifs définis dans le présent projet dans le cadre d'une année supplémentaire impliquant des activités d'intégration sur le marché du travail.

c) Calendrier des étapes réalisée et à venir

Etape	Date de réalisation
1	2 au 7 juin 1980
2	9 au 14 juin 1980
3	16 au 20 juin 1980
4	1 juillet au 15 septembre 1980
5	25 août au 15 septembre 1980
6	15 septembre au 15 décembre 1980
7	15 décembre au 19 décembre 1980
8	5 janvier au 31 août 1981
9	Juin 81 à août 1982

4.3 - HYPOTHESE

L'intervention systématique, fondée sur une planification par objectifs et une évaluation critériée et formative, produira des progrès significatifs dans les secteurs d'apprentissage poursuivis.

4.4 - DESCRIPTION FONCTIONNELLE DU MODELE D'INTERVENTION

a) Orientation des interventions:

Ce projet poursuit une problématique de maîtrise des apprentissages identifiés dans chacun des secteurs de compétence minimale nécessaire à l'intégration au marché du travail.

L'évaluation des acquis des élèves depuis les cinq dernières années, incluant pour certains l'évaluation de l'expérience de stages en milieu de travail (cf. tableau 2, p. 4), a permis de juger qu'ils n'étaient pas encore prêts à intégrer le marché du travail, dû à des difficultés d'apprentissage dans les secteurs suivants:

- Psychomotricité

On observe des problèmes importants au niveau du tonus musculaire, dextérité et coordination oculo-manuelle. On note aussi des difficultés à effectuer une séquence de tâches manuelles, des difficultés au niveau du schéma corporel: représentation de leur corps dans l'espace, latéralité et représentation de soi. On constate leur peu d'endurance à accomplir des tâches simples reliées souvent à une mauvaise position corporelle.

- Calcul

Ils ne maîtrisent pas les quatre opérations de calcul. Les élèves ont des difficultés dans l'échange de la monnaie, dans l'estimation du coût de différents objets, dans l'établissement d'un budget réaliste et l'estimation des longueurs, du temps et de l'espace.

- Autonomie

Difficulté de prendre des initiatives et des responsabilités souvent reliées à un manque de confiance en eux. On a aussi identifié des problèmes particuliers: se déplacer d'un endroit à l'autre dans la ville, être capable de s'établir un horaire et un programme d'activités ou de loisirs et le respecter. On a constaté que souvent, ils ne respectent pas les règles d'hygiène et de présentation personnelle. Ils manifestent aussi des attitudes de dépendance face à un adulte. Difficulté de lire une consigne simple, une affiche, ou un message court.

- Communication

Difficulté d'attention qui se manifeste par le fait qu'ils ne regardent pas l'interlocuteur, qu'ils parlent en même temps qu'une autre personne et qu'ils se laissent souvent distraire par l'environnement.. Au niveau de l'expression verbale, on note souvent des problèmes de mutisme, langage enfantin, prononciation déficiente, vocabulaire pauvre, phraséologie incomplète, débit et tonalité de la voix inadéquate. On note aussi des difficultés importantes au niveau de l'expression de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs émotions et des raisons de leur comportement.

- Socialisation

Ces élèves sont portés à s'isoler facilement, à être individualistes, à ne pas tenir compte des besoins, des intérêts, de l'espace et des désirs de l'autre. On note aussi des difficultés à établir des contacts avec les autres et des difficultés de fonctionnement en groupe. Ils manifestent aussi des difficultés à entrer en relation socialement acceptable, avec les personnes de l'autre sexe dans différentes situations: au restaurant, dans la rue, dans la classe, etc...

Le cycle d'intervention et de rétroaction du modèle appliqué inclu dans un premier temps, la définition de l'objectif d'apprentissage à poursuivre en tenant compte des acquis antérieurs des élèves. Dans un deuxième temps, le choix d'activités d'apprentissage et d'évaluation conforme à l'objectif d'apprentissage poursuivi. Dans un troisième temps, la mise en place des activités pédagogiques pertinentes. Dans un quatrième temps, l'évaluation du progrès des élèves en fonction de l'objectif poursuivi. Et finalement, tenant compte de la performance de l'étudiant, une décision concernant soit la poursuite des activités pédagogiques, ou soit la poursuite de nouveaux objectifs d'apprentissage. Ce cycle d'intervention et de rétroaction s'étend sur une période de 5 jours.

b) Objectifs spécifiques de l'intervention

Pour chacun des secteurs d'apprentissage identifié précédemment, on a réalisé une analyse de tâche de façon à décrire une séquence d'objectifs hiérarchiques. Cette démarche commence par la définition d'un objectif terminal et l'analyse des acquis des élèves de façon à identifier la séquence des sous-objectifs préalables. Cette séquence des sous-objectifs doit fournir des étapes d'apprentissage adaptées au rythme des étudiants. Voici la liste des thèmes qui ont fait l'objet d'objectifs dans les secteurs d'apprentissage poursuivis dans le projet (la liste des objectifs terminaux contenus dans chacun des secteurs est présentée à l'annexe 1)

- psychomotricité
  - schéma corporel

- équilibre
- agilité manuelle
- coordination oculo-manuelle

- Autonomie
  - lecture et compréhension
  - orientation spatio-temporelle
  - perception et mémoire visuelles
  - attention et réception d'un message
  - exécution d'une directive
  - recherche d'information
  - se déplacer dans la ville
  - établissement d'un budget
  - organisation d'activités

- Communication
  - expression orale et écrite
  - communication inter-personnelle
  - affirmation de soi
  - expression de ses émotions
  - préoccupation des émotions des autres
  - obtention de l'attention d'un autre

- Socialisation
  - respect des conventions sociales
  - éducation des besoins affectifs et sexuels
  - participation responsable

- Calcul
  - numération
  - échange de la monnaie
  - opérations simples d'addition, de multiplication, de soustraction et de division
  - mesure courante: volume, poids, température, longueur
  - usage d'une calculatrice

c) Description du type d'intervention

On privilégie l'intervention pédagogique en équipe de la part des intervenants. L'équipe formée de l'enseignant et de la technicienne en éducation spécialisée a la responsabilité d'élaborer et de réaliser les programmes d'autonomie, de socialisation, de communication et de calcul. L'équipe formée du travailleur social, de l'infirmière et de l'orthopédagogue se charge du programme d'éducation sexuelle. La psychomotricité et la musique rythmique sont assurées par deux enseignants à temps partiel.

Les méthodes d'enseignement utilisées varient selon les objectifs à atteindre: exposé, travail d'équipe, travail en sous-groupe, travail individuel, échange, discussion, visite, activité sociale.

Les activités appropriées à chacun des objectifs poursuivis sont spécifiées dans la fiche de planification. Toutes les interventions de groupe ou individuelles ont lieu à l'intérieur du groupe-classe. Les intervenants se distribuent entre eux les tâches à cette fin. Les autres membres de l'équipe fournissent le support pédagogique demandé par les intervenants.

Lors des rencontres de planification, l'équipe multidisciplinaire formée du responsable du projet, de chercheurs, de l'orthopédagogue et des intervenants rapportés ci-dessus communiquent les contenus des programmes et les objectifs qu'ils prévoient poursuivre au cours des prochains quinze jours. Tous sont invités à collaborer, chacun à l'intérieur de ses activités d'enseignement, à la poursuite de ces objectifs. Par exemple, lorsque la responsable de la psychomotricité a poursuivi l'objectif visant à développer l'agilité des doigts, l'intervenante en musique a proposé sa collaboration à la poursuite de cet objectif, en planifiant des activités de manipulation des instruments de musique.

4.5 - EVALUATION DES PROGRES DES ELEVES

a) Moyens d'évaluation

On prévoit trois formes principales d'évaluation: une évaluation critériée, une évaluation standardisée et une évaluation informelle.

Evaluation critériée:

L'évaluation du progrès des enfants sera faite en fonction des objectifs d'apprentissage poursuivis. L'évaluation du

progrès des élèves tient compte des éléments suivants:

- Identification de la performance initiale à l'aide d'un pré-test.
- Prescription des activités d'apprentissage pertinentes à l'objectif poursuivi.
- Evaluation périodique (cycle de 5 jours) du progrès des enfants à l'aide d'une fiche d'observation.
- Ajustement de l'enseignement.
- Répétition de ce cycle de rétroaction jusqu'à l'atteinte de l'objectif par chacun des élèves.
- Le progrès des élèves est enregistré sur un graphique logarythmique qui a l'avantage de représenter les progrès réels de l'enfant fondé sur une mesure initiale de son apprentissage. Par exemple, un élève qui, au point de départ, performait un (1) comportement à la minute et qui dans une mesure ultérieure performe deux (2) comportements à la minute, effectue un progrès d'apprentissage semblable à un autre élève qui performait cinq(5) comportements à la minute, lors d'une même mesure initiale, et qui performe dix (10) comportements à la minute à la même mesure ultérieure; les courbes de progrès sur le graphique logarythmique sont alors les mêmes.
- Les graphiques des progrès des élèves seront périodiquement communiqués aux parents dans un bulletin spécialement conçu à cette fin (voir annexe 2)
- Les fiches d'observation et le graphique utilisés sont conformes aux principes de l'enseignement de précision.

Evaluation standardisée

- On utilise le test "Acquisition des facilités d'intégration" (A.F.I.) publié par l'Association Canadienne pour les déficients mentaux, comme critère externe pour contrôler le progrès des élèves. Le test a été passé en septembre, janvier et sera refait en mai.
- On a choisi ce test parce qu'il mesure des dimensions semblables aux secteurs d'apprentissage poursuivis dans le projet. Les habiletés mesurées dans cette échelle sont: lecture, écriture, communication, notions fondamentales, nombres, temps et heures, échange de la monnaie, conscience communautaire, motricité. Ce test a été construit pour des clientèles spéciales, similaires à celles impliquées dans le présent projet.

Evaluation informelle

Les deux principaux intervenants dans le projet feront une évaluation du progrès des élèves dans les thèmes des secteurs d'apprentissage qui n'ont pas fait l'objet d'objectifs explicites au cours de la première partie du projet. Cette évaluation permettra d'estimer l'impact des interventions sur le développement général des élèves.

b) Méthode de compilation des résultats

- En ce qui concerne l'évaluation critériée, on présentera la séquence des objectifs maîtrisés par chaque élève, au cours de la première étape (septemre à décembre 1980) et au cours de la deuxième étape (janvier à juin 1981) du projet, dans chacun des secteurs d'apprentissage. Pour chaque objectif, on présentera l'indice de changement de performance réalisé par chaque étudiant et par le groupe. Cet indice se calcule par l'établissement de la différence entre le résultat au pré-test et le résultat au post-test sur le score maximal au test. Cet indice permettra d'évaluer l'importance du besoin d'apprentissage et l'impact de l'intervention pédagogique réalisée. L'indice de changement maximal étant 1.

- En ce qui concerne l'évaluation standardisée on présentera l'indice du progrès relatif de chaque élève, à chacune des habiletés mesurées, de même que l'indice moyen de progrès du groupe. L'indice de progrès se calcule par l'établissement d'un rapport entre le progrès d'apprentissage réalisé sur le progrès d'apprentissage possible. L'indice de progrès maximal est 1.

- En ce qui concerne l'évaluation informelle, on fera un rapport des progrès observés entre le début et la fin de la période d'expérimentation pour chaque enfant et pour le groupe.

c) Présentation des résultats

Résultats à l'évaluation critériée

Le but principal du projet est d'évaluer les progrès d'apprentissage que les élèves en difficultés peuvent réaliser au cours d'une année supplémentaire de scolarisation. Ces apprentissages ont été spécifiés, sous forme d'une hiérarchie, dont le sommet est constitué des objectifs minimaux que les élèves doivent maîtriser pour intégrer le marché du travail.

A partir de l'évaluation du dossier des élèves, nous avons estimé les objectifs, qu'ils étaient susceptibles de maîtriser, de façon à identifier la première étape d'apprentissage à poursuivre, à l'intérieur de la hiérarchie des objectifs minimaux.

Les intervenants ont donc débuté leur enseignement en poursuivant les objectifs les plus simples, situés au bas de la hiérarchie, après avoir jugé que leur poursuite pouvait faire place à des possibilités d'apprentissage chez les élèves. Ils ont alors tenu compte de l'évaluation des acquis des élèves et des difficultés d'apprentissage identifiées l'année précédente.

Nous présenterons, pour chacun des cinq secteurs d'apprentissage poursuivis dans le projet, la séquence des objectifs visés et maîtrisés au cours de la première partie et de la deuxième partie du projet. Nous présenterons aussi pour chacun de ces objectifs, les indices de changement de performance de chaque élève, pour chaque objectif et l'indice de changement du groupe.

L'évaluation de l'indice de changement de performance, permettra d'estimer les progrès d'apprentissage réalisé et d'évaluer les possibilités ou les besoins d'apprentissage de cette clientèle, à chaque étape du projet, tenant compte de leurs acquis antérieurs.

Selon les principes de l'évaluation critériée, l'intervenant devait poursuivre l'objectif visé jusqu'à ce que le critère défini soit atteint par tous les élèves.

Voici la liste des objectifs d'apprentissage poursuivis en psychomotricité, au cours de la première partie du projet.

Objectifs poursuivis en psychomotricité:

Voici la séquence des objectifs poursuivis en psychomotricité au cours de la première partie du projet (septembre à décembre 1980):

PS.3A. Différencier dans l'espace les termes relationnels suivants: droite/gauche; sous/sur; au-dessus/au-dessous; dessus/dessous; devant/derrière; en haut/en bas; loin/proche; grand/petit; léger/lourd; dedans/dehors; entre/à côté.

PS.4D Passer un objet d'un doigt à l'autre, selon un critère de temps défini.

1. utilisation d'un cube de bois
2. utilisation d'une bille

Le tableau 3 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que les indices de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en psychomotricité, pendant la première partie du projet. Tous les élèves ont atteint le critère de maîtrise de l'objectif PS.3A. Trois (3) d'entre eux ont démontré des changements de performance suffisants pour permettre de conclure à un progrès d'apprentissage.(1)

---

(1) Des chercheurs ont démontré, suite à l'analyse des courbes d'apprentissage, qu'un changement de performance de .20, observé pendant une période de sept (7) jours d'enseignement, constitue un gain significatif d'apprentissage. Etant donné que dans le projet les évaluations ont lieu au cycle de cinq (5) jours d'enseignement de chaque matière, on peut considérer un indice de changement de .15 comme un indice de progrès substantiel d'apprentissage.

TABLEAU 3

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN PSYCHOMOTRICITE SELON L'EVALUATION CRITERIEE (SEPTEMBRE A DECEMBRE)

	OBJECTIFS									
ELEVE	PS 3A			PS 4D.1			PS 4D.2			MOY / CHA
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	18	18	.00	2	4	.50	3	4	.25	.25
B	15	20	.23	0	3	.75	0	4	1.00	.66
C	20	22	.09	0	0	.00	-	-		.00
D	22	22	.00	0	4	1.00	0	4	1.00	.67
E	22	22	.00	1	3	.50	0	4	1.00	.50
F	18	22	.18	0	2	.50	0	4	1.00	.78
G	17	21	.18	2	4	.50	0	4	1.00	.78
H	18	18	.00[1]	2	2	.00	0	4	1.00	.33
I	19	19	.00	0	0	.00	-	-		.00
MOY	19	20	.08	.08	2	.42	0.4	4	.89	.45
MAX[1]	22			4			4			

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Sept élèves maîtrisent les objectifs PS.4D.1 et PS.4D.2. Ils démontrent en même temps des progrès substantiels d'apprentissage.

Par contre, deux élèves, qui manifestent des difficultés importantes de dextérité, n'ont pu atteindre le critère de performance de ces deux objectifs. On a alors commencé avec eux l'application d'un programme individualisé de rééducation.

Voici la séquence des objectifs poursuivis en psychomotricité au cours de la deuxième étape du projet (janvier à juin 1981):

PS.2A.1: Distinguer visuellement et au toucher, les yeux bandés, des objets selon la forme, la couleur, la longueur et leurs caractéristiques distinctes.

PS.2A.2: Distinguer au goût et olfactivement, les yeux bandés, des aliments et des substances.

PS.1A.1: Reproduire des lignes ou des figures, le modèle étant fourni.

PS.3D: Prendre un objet entre les doigts ou avec un instrument, le déplacer horizontalement et verticalement pour le placer dans un endroit spécifié, dans un temps défini pendant une période de temps déterminé.

PS.1A.2: Reproduire des formes après que le modèle ait été enlevé.

PS.1A.3: Reproduire des formes telles que décrites verbalement.

PS.3E: Déplacer un ou des objets à l'aide des deux mains en conservant l'équilibre (solide-liquide).

PS.2E: Prendre un objet en équilibre dans une main alternativement en effectuant une demi-rotation du poignet pendant une période de temps ou un rythme défini.

PS.2F: Déposer et prendre en alternance des deux mains dans un temps défini et une période de temps déterminée.

Le tableau 4 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en psychomotricité, pendant la deuxième partie du projet. Les huit (8) élèves présents aux tests ont atteint le critère de maîtrise de l'objectif PS.2A.1. Trois d'entre eux ont démontré des progrès substantiels d'apprentissage.

Les huit (8) élèves présents aux tests maîtrisent l'objectif PS.2A.2. Cinq d'entre eux manifestent des progrès substantiels d'apprentissage.

Les huit (8) élèves présents aux tests maîtrisent l'objectif PS.1A.1. Un seul d'entre eux manifeste un progrès d'apprentissage. Ce qui permet de conclure que cet objectif ne répond pas à des besoins d'apprentissage chez la plupart d'entre eux. Tous les élèves maîtrisent l'objectif PS.3D. N'observant pas de progrès substantiel d'apprentissage, on conclut que cet objectif ne répond pas à des besoins d'apprentissage chez ces élèves. Il en est de même pour l'objectif PS.1A.2. Suite à ces résultats, l'enseignante a alors décidé d'abandonner les objectifs intermédiaire prévus et de poursuivre l'objectif terminal de cette partie de son programme.

Sept des huit élèves présents au test maîtrisent l'objectif PS.1A.3. Seulement deux d'entre eux ont démontré des progrès substantiels d'apprentissage. Cette partie du programme ne répondant pas à des besoins d'apprentissage chez la plupart d'entre eux, on a alors décidé de poursuivre des objectifs plus complexes.

Sept des huit élèves présents aux tests maîtrisent l'objectif PS.3E. Cinq d'entre eux manifestent des progrès substantiels d'apprentissage. Etant donné que l'élève qui n'a pas maîtrisé l'objectif avait fait un progrès très important d'apprentissage, on a alors jugé qu'il était capable de poursuivre l'objectif suivant qui inclut le contenu de cet objectif.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif suivant, PS.2E. Huit d'entre eux manifestent des progrès substantiels d'apprentissage. On peut conclure ici que le rythme d'enseignement correspond au rythme d'apprentissage des élèves.

Sept élèves maîtrisent l'objectif PS.2F. Cinq d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Le seul élève à ne pas maîtriser cet objectif a réalisé un progrès très important, ce qui permet de soupçonner qu'il pourra le maîtriser prochainement.

TABLEAU 4

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DE CHANGEMENT DES ELEVES EN PSYCHOMOTRICITE SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER - JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS																					MOY / CHA
	PS 2A.1			PS 2A.2			PS 1A.1			PS 3D			PS 1A.2			PS 1A.3			PS 3E			PS 2E			PS 2F			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	13	15	,33	17	17	,00	28	28	,00	46	46	,00	15	15	,00	11	11	,00	6	6	,00	8	12	,33	4	4	,0	,05
B	11	15	,27	14	17	,18	30	30	,00	48	48	,00	18	18	,00	9	9	,00	6	6	,00	8	10	,17	4	4	,0	,07
C	15	15	,00	11	17	,35	30	30	,00	44	46	,04	16	16	,00	7	11	,33	2	6	,66	6	12	,50	0	4	,00	,32
D	15	15	,00	16	17	,06	30	30	,00	48	48	,00	17	17	,00	11	11	,00	5	6	,17	10	10	,00	2	4	,5	,08
E	15	15	,00	13	17	,24	30	30	,00	47	47	,00	18	18	,00	12	12	,00	6	6	,00	6	10	,33	4	4	,0	,06
F	14	15	,07	13	17	,24	30	30	,00	47	47	,00	17	17	,00	10	10	,00	5	6	,17	8	10	,17	3	4	,25	,10
G	8	15	,47	16	17	,06	29	29	,00	45	47	,04	16	16	,00	10	10	,00	4	6	,33	6	10	,33	2	4	,5	,19
H	-	-	-	-	-	-	-	-	-	47	48	,02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	12	,17	3	4	,25	,15
I	6	15	,60	10	17	,41	17	27	,37	43	46	,06	15	15	,00	8	11	,25	5	6	,17	4	10	,50	0	2	,50	,31
MOY	12,1	15	,19	13,8	17	,19	28	28,3	,04	46	47	,02	17,5	16,5	,00	9,8	10,5	,08	4,9	6	,19	7,3	10,7	,28	2,4	3,8	,33	,15
MAX[1]	15			17			30			48			18			12			6			12			4			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Si on compare les indices de changements de la première partie du projet en psycho-motricité avec la deuxième partie du projet, on constate qu'il a été plus difficile d'identifier les besoins d'apprentissage des élèves dans la deuxième partie du projet. On peut interpréter ce phénomène de différentes façons. On peut penser que le programme de psycho-motricité élaboré pour eux au début de l'année n'était plus adapté à leur rythme de développement. Il serait probablement plus pertinent de développer en atelier les habiletés manuelles spécifiques aux métiers qu'ils auront à exercer en stage.

De plus, au cours de la deuxième partie du projet, nous avons intégré les objectifs de musique rythmique à titre de support au développement psycho-moteur. Voici la liste des objectifs poursuivis au cours de cette période du projet:

> MU.3A.1: Transcrire sur une feuille de papier, dix cellules rythmiques différentes, contenant des noires et des croches, telles qu'exécutées sur un tambour.
>
> MU.3B: Inscrire le nom de dix instruments de musique entendus.
>
> MU.3A.2: Identifier le nombre de pulsations comprises dans un extrait de musique de huit mesures à quatre temps.

Le tableau 5 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en musique rythmique, pendant la deuxième partie du projet.

Six (6) élèves maîtrisent l'objectif MU.3A.1. Quatre (4) d'entre eux manifestent des progrès substantiels d'apprentissage. Les trois (3) autres élèves ayant réalisé des progrès, on a décidé de continuer à poursuivre l'objectif avec eux dans les semaines suivantes et de vérifier leur progrès lors de la poursuite de MU.3A.2.

Six (6) élèves maîtrisent l'objectif MU.3B. Trois d'entre eux ont réalisé des progrès d'apprentissage. Parmi les trois (3) autres élèves on observe que deux d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Etant donné que cet objectif n'est pas préalable à la poursuite de l'objectif suivant, on a poursuivi le programme. Ces élèves auront au cours du trimestre plusieurs occasions d'améliorer leur performance à cet objectif.

Six (6) élèves maîtrisent l'objectif MU.3A.2. Un seul d'entre eux a réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Deux des trois autres élèves ont réalisé des progrès d'apprentissage. Les résultats permettent d'estimer qu'ils sont susceptibles d'atteindre éventuellement, l'objectif avec des renseignements supplémentaires.

Tableau 5

Resultats aux pre-tests et aux post-tests et indices des changements des eleves en psychomotricite (musique rythmique) selon l'evaluation criteriee (janvier a juin)

	Objectifs									
Eleve	MU 3A.1			MU 3B			MU 3A.2			MOY / CHA
	PR	PO	CH							
A	8	10	,40	7	10	,30	7	8	,10	,27
B	6	7	,10	5	7	,20	5	6	,10	,13
C	9	10	,10	9	9	,00	10	10	,00	,03
D	7	9	,20	6	7	,10	9	10	,10	,13
E	7	10	,30	8	10	,20	10	10	,00	,17
F	2	5	,30	4	6	,20	0	5	,50	,33
G	8	9	,10	7	8	,10	9	10	,10	,10
H	3	5	,20	5	6	,10	7	6	-,10	,07
I	4	5	,10	3	6	,30	5	10	,50	,30
MOY	6	7,8	,20	6	7,7	,17	6,9	8,3	,14	,17
MAX[1]		10			10			10		1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

L'évaluation globale des performances en musique rythmique amène à constater que l'enseignante gagnerait à proposer des programmes individualisés pour les trois élèves qui démontrent un rythme d'apprentissage plus lent au cours du trimestre.

Objectifs poursuivis en socialisation (éducation sexuelle):

Voici la séquence des objectifs poursuivis en socialisation (éducation sexuelle) poursuivis au cours de la première partie du projet (septembre à décembre 1980).

> SO.2C.1.: Nommer, distinguer et situer les organes génitaux propres à chaque sexe.
>
> SO.2C.3: Décrire le fonctionnement des organes sexuels dans le processus procréation.
>
> SO.2C.4: Identifier au moins un moment, dans les jours du cycle menstruel, ou les relations sexuelles représentent des risques moins élevés de grossesse, en décrivant la fonction des menstruations chez la fille.

Le tableau 6 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en socialisation (éducation sexuelle), pendant la première partie du projet.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.2C.1. Tous ont démontré des progrès importants d'apprentissage. Les huit (8) élèves presents aux tests maîtrisent l'objectif SO.2C.3. Sept (7) d'entre eux réalisent des progrès d'apprentissage. Sept (7) des huit élèves présents aux tests atteignent l'objectif SO.2C.4 et ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. L'élève qui ne maîtrise pas l'objectif a réalisé des progrès importants d'apprentissage, ce qui permet d'estimer qu'il pourra atteindre prochainement l'objectif. Une des élèves est absente aux tests des deux derniers objectifs. Il s'agit ici d'un cas chronique d'absence de la classe. On a jusqu'à maintenant tenté plusieurs démarches auprès des parents et de l'élève elle-même pour régler le problème. On n'a pas encore obtenu de résultat. On espère que l'application de procédés de renforcement, par l'intervenant et les autres élèves, lorsqu'elle est présente en classe, pourra éventuellement régler le problème.

TABLEAU 6

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN SOCIALISATION (EDUCATION SEXUELLE) SELON L'EVALUATION CRITERIEE (SEPTEMBRE A DECEMBRE)

ELEVE	OBJECTIFS									MOY / CHA
	SO 2C.1			SO 2C.3			SO 2C.4			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	8	16	,40	5	6	,16	3	4	,25	,27
B	1	15	,70	2	6	,66	3	4	,25	,54
C	0	19	,95	2	6	,66	2	x		,81
D	5	20	,75	5	6	,16	2	4	,50	,47
E	10	20	,50	4	6	,33	3	4	,25	,36
F	3	19	,80	5	6	,16	1	3	,50	,49
G	2	17	,75	5	5	,00	0	2	,50	,42
H	5	20	,75	x	x		x	x		,75
I	3	19	,80	4	6	,33	2	4	,50	,54
MOY	4,11	18,33	,71	4,00	5,25	,31	2	3,57	,39	,50
MAX[1]	20			6			4			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test
x Absence à un test

Voici la séquence des objectifs poursuivis en socialisation (éducation sexuelle) au cours de la deuxième partie du projet (janvier à juin 1981).

Education sexuelle:

SO.2C.5: Décrire les réactions au toucher, au goûter, à l'écoute, à la vue de différents stimuli.

SO.2C.5.6: Manifester des attitudes, comportements, gestes et paroles respectueuses envers soi-même et envers les autres.

SO.2C.5.3: Expliquer le processus de la contraception et nommer quatre moyens couramment utilisés.

SO.2C.6: Participer activement aux activités de groupe.

Le tableau 7 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en socialisation (éducation sexuelle) au cours de la deuxième partie du projet. Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.2C.5 et tous ont réalisé des progrès importants d'apprentissage.

Quatre (4) élèves ont atteint l'objectif SO.2C. Deux d'entre eux ont réalisé des progrès d'apprentissage. On a jugé que cet objectif était trop complexe pour être poursuivi immédiatement. On a alors établi une série de sous objectifs susceptibles de faciliter éventuellement l'atteinte de cet objectif. L'objectif SO.2C.6 était un de ses sous-objectifs. On constate que trois (3) élèves maîtrisent cet objectif et que deux d'entre eux ont réalisé des progrès d'apprentissage.

Huit (8) élèves ont atteint l'objectif SO.2C.5.3. Tous ont réalisé des progrès importants d'apprentissage.

L'observation des indices de changement en éducation sexuelle démontre que les élèves ont fait de grands progrès dans tous les objectifs faisant davantage appel à la mémoire alors qu'ils démontrent peu de progrès dans les objectifs d'habiletés interpersonnelles. Cette dernière partie du programme devrait donc être davantage morcelé en sous-objectifs de façon à respecter le rythme d'apprentissage des élèves.

TABLEAU 7

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN SOCIALISATION (EDUCATION SEXUELLE) SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER A JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS												MOY / CHA
	SO 2 C.5			SO 2 C.5.6			SO 2C.5.3				SO 2 C.6			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	PO	CH	PR	PO	CH	
A	1	5	,80	12	14	,14	1	2	5	,80	2	1	-,25	,37
B	3	5	,40	6	2	-,38	1	5	5	,80	2	3	,25	,29
C	3	5	,40	10	10	,00	2	3	1	,00	1	1	,00	,10
D	2	5	,60	6	8	,14	4	4	5	,20	3	2	-,25	,17
E	1	5	,80	10	12	,14	4	5	5	,20	3	3	,00	,29
F	1	5	,80	4	4	,00	2	3	5	,60	2	2	,00	,35
G	3	5	,40	12	8	-,28	2	2	4	,40	1	3	,50	,26
H	1	5	,80	6	4	-,14	1	3	5,	,80	2	2	,00	,44
I	1	5	,80	14	14	,00	1	3	5	,80	1	1	,00	,40
MOY	1,8	5	,64	8,9	8,4	,00	2	3,3	4,4	,51	1,9	2	,03	,29
MAX[1]		5			14				5			4		1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Objectifs poursuivis en socialisation (comportements sociaux):

Voici la séquence des objectifs poursuivis en socialisation (comportements sociaux) au cours de la première partie du projet.

SO.2A.1: Respecter en classe les règles de conduite telles qu'établies par le groupe.

SO.3A.1: Respecter les règles de propreté de son corps, telles qu'établies par le groupe.

SO.3A.2.1: Associer les maladies à leurs symptômes de façon à connaître le moment ou le corps a besoin de soins médicaux.

SO.3A.2.2: Associer les maladies aux traitements conseillés, de façon à effectuer les soins nécessaires.

Le tableau 8 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en socialisation (comportements sociaux), pendant la première partie du projet.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.2A.1. Six d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.3A.1. Quatre d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.3A.2.1 et tous ont réalisé des progrès importants d'apprentissage. Trois élèves maîtrisent l'objectif SO.3A.2.2. La plupart des autres élèves ont réalisé des progrès importants vers l'attente de cet objectif, ce qui permet de penser qu'ils pourront éventuellement atteindre l'objectif. Deux étudiants n'ont cependant pas réalisé de progrès. Il semble que les baisses de performance observées chez ces deux élèves au post-test soient dues à des confusions entre les traitements conseillés pour chaque maladie. En effet, les traitements proposés par l'intervenante entrent en contradiction avec les habitudes familiales de ces deux élèves.

On constate d'une façon générale, au tableau 5, d'après les changements de performance observés, que les objectifs poursuivis répondaient à des besoins d'apprentissage chez la plupart des élèves.

Tableau 8

Resultat aux pre-tests et aux post-tests et indices des changements de performance des eleves en socialisation (comportements sociaux) selon l'evaluation criteriee (septembre a decembre)

	OBJECTIFS															
ELEVE	SO 2A.1			SO 3A.1			SO 2B.1			SO 3A.2.1			SO 3A.2.2			MOY / OVA
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	7	7	,00	8	10	,15	11	13	,15	1	3	,66	1	1	,00	,19
B	6	7	,14	8	8	,00	11	13	,15	2	3	,33	1	2	,33	,19
C	7	7	,00	8	12	,30	7	13	,46	0	3	1,00	1	3	,66	,48
D	4	6	,28	8	11	,23	7	13	,46	1	3	,66	3	2	-,33	,26
E	5	6	,14	8	9	,07	11	13	,15	0	3	1,00	3	3	,00	,07
F	4	6	,28	8	7	-,07*	7	13	,46	1	3	,66	1	1	,00	,27
G	6	7	,14	7	8	,07	7	13	,46	3	3	,00	1	2	,33	,20
H	7	7	00	7	10	,23	11	13	,15	1	3	,66	x	3	-	,21
I	6	7	,14	7	8	,07	7	13	,46	1	3	,66	2	0	-,66	,13
MOY	5,78	6,67	,13	7,67	9,22	,12	8,78	13	,32	1,1	3	,63	1,63	1,75	,04	,22
MAX[1]	7			13			13			3			3			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

x Absence à un test

* Cet indice négatif indique une faible baisse de performance au post-test par rapport au pré-test. Ce phénomène peut être dû à une erreur de mesure ou à des facteurs accidentels, tels une distraction, la fatigue, etc... qui affectent la performance de l'élève et qui ne doivent pas être interprétés comme des facteurs d'apprentissage.

Voici la séquence des objectifs poursuivis en socialisation (comportements sociaux) au cours de la deuxième partie du projet.

SO.3C.1.1: Elaborer le menu d'un déjeuner comprenant quatre items, selon les règles de préparation d'un repas équilibré.

SO.3C.1.2 Elaborer le menu d'un dîner comprenant quatre items selon les règles de préparation d'un repas équilibré.

SO.3D.1: Suivre les règles établies dans une activité de groupe ou un jeu collectif.

SO.3E.1: Dans une activité collective, choisir et réaliser les tâches définies par les élèves selon les goûts, caractéristiques, intérêts et préférences de chacun.

SO.3F: Choisir de travailler avec différentes personnes dans la classe.

SO.2A.2: Décrire les principales lois et règlements de la circulation routière de même que les symboles routiers du Québec.

SO.2E.1: Dans une activité collective, effectuer les tâches définies par un responsable au cours d'une activité de cuisine, en respectant les règles de propreté courante.

Le tableau 9 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en socialisation (comportements sociaux) au cours de la deuxième partie du projet.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.3C.1.1. Il n'y a que trois élèves qui ont réalisé des progrès. Cet objectif ne correspond pas à des besoins d'apprentissage chez les autres élèves. Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.3C.1.2. Six élèves ont réalisé des progrès d'apprentissage. Cet objectif ne représentait pas de possibilités d'apprentissage pour les trois autres élèves. Tous maîtrisent l'objectif SO.3D.1. Sept d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.3E.1 au pré-test. Il ne correspond donc pas à des besoins d'apprentissage chez les élèves. Tous les élèves ont réalisé des gains d'apprentissage importants à l'objectif SO.3F. et ont atteint l'intérêt minimal visé.

TABLEAU 9

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN SOCIALISATION (COMPORTEMENTS SOCIAUX) SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER A JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS																					MOY / CHA
	SO 3C.1.1			SO 3C.1.2			SO 3D.1			SO 3E.1			SO 3F			SO 2A.2			SO 2E.1			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	3	4	,25	3	4	,25	5	5	,00	10	10	,00	0	4	,80	25	73	,37	4	4	,00	,24
B	4	4	,00	3	4	,25	2	5	,60	10	10	,00	0	4	,80	8	63	,42	4	4	,00	,30
C	4	4	,00	3	4	,25	4	5	,20	10	10	,00	0	3	,60	9	18	,07	4	4	,00	,16
D	4	4	,00	3	4	,25	3	5	,40	10	10	,00	0	4	,80	50	109	,45	4	4	,00	,27
E	3	4	,25	3	4	,25	4	5	,20	10	10	,00	0	4	,80	70	104	,26	4	4	,00	,15
F	4	4	,00	4	2	-,50	1	5	,80	10	10	,00	2	3	,20	38	96	,44	4	4	,00	,13
G	4	4	,00	4	4	,00	2	5	,60	10	10	,00	2	3	,20	31	75	,49	4	4	,00	,18
H	4	4	,00	3	4	,25	3	5	,40	10	10	,00	2	4	,40	30	78	,37	4	4	,00	,20
I	2	4	,50	4	4	,00	5	5	,00	10	10	,00	2	3	,20	17	51	,26	4	4	,00	,14
MOY	3,5	4	,11	3,3	3,7	,11	3,2	5	,36	10	10	,00	,89	3,6	,53	30,9	74	,35	4	4	,00	,20
MAX[1]	4			4			5			10			5			129			4			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Quatre (4) élèves ont atteint l'objectif SO.2A.2. Huit d'entre eux ont réalisé des progrès importants d'apprentissage. On prévoit continuer la poursuite de cet objectif lors des sorties en dehors de l'école.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif SO.2E.1 au pré-test. Il ne correspond pas à un besoin d'apprentissage chez eux. Il constitue une application de l'objectif SO.3E.1 qui ne représentait pas un besoin d'apprentissage pour les élèves. L'enseignante aurait donc dû tenir compte de cette première constatation pour décider de ne pas poursuivre l'objectif SO.2E.1 prévu dans la suite de son programme.

En observant les indices de changement aux autres objectifs, on constate que les objectifs poursuivis dans la première partie et la deuxième partie du projet répondaient à des besoins d'apprentissage chez la plupart des élèves.

Objectifs poursuivis en autonomie:

Voici la séquence des objectifs d'apprentissage poursuivis en autonomie, au cours de la première partie du projet (septembre à décembre 1980).

AU.1A3.1: Nommer et identifier les parties de la tête, selon leur nom.

AU.1A3.2: Nommer et identifier les parties du tronc, selon leur nom.

AU.1A3.3: Nommer et identifier les parties des membres, selon leur nom.

AU.1A3.4: Nommer et identifier les objets utilisés couramment pour les soins de toilette, selon leur nom.

AU.1A3.5: Nommer et identifier les vêtements courants, selon leur nom.

AU.1A3.6: Nommer et identifier les parties courantes d'une habitation, selon leur nom.

AU.1FF.1: Exécuter une tâche, selon une directive verbale, fournie par l'intervenant.

Voici la séquence des objectifs poursuivis en autonomie au cours de la deuxième partie du projet (janvier - juin 1981).

TABLEAU 10

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN AUTONOMIE SELON L'EVALUATION CRITERIEE (SEPTEMBRE A DECEMBRE)

OBJECTIFS

ELEVE	AU. 1A3.1			AU. 1A3.2			AU. 1A3.3			AU.1A3.4			AU. 1A3.5			AU. 1A3.6			AU.1FF.1			MOY / CHA
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	16	18	,11	10	12	,16	18	24	,25	15	28	,54	x	40		55	58	,03	2	3	,33	,24
B	12	18	,33	6	12	,50	19	24	,20	15	29	,45	30	40	,25	53	63	,12	3	3	,00	,38
C	9	17	,44	3	12	,75	13	23	,41	15	21	,19	31	40	,20	57	59	,02	2	3	,33	,31
D	15	18	,16	6	12	,50	17	24	,29	15	29	,45	22	40	,40	62	71	,11	3	3	,00	,32
E	15	18	,16	5	12	,58	15	24	,37	15	31	,51	26	38	,27	57	59	,02	3	3	,00	,27
F	14	18	,22	6	11	,41	17	21	,19	15	24	,29	20	40	,45	56	60	,05	2	3	,33	,28
G	15	18	,16	9	12	,25	21	23	,08	15	31	,51	x	39		58	65	,08	3	3	,00	,18
H	14	18	,22	5	12	,58	21	24	,12	15	28	,41	x	40		62	61	-,01	3	3	,00	,22
I	15	18	,25	5	12	,58	19	23	,16	15	25	,32	30	41	,25	47	59	,15	3	3	,00	,24
MOY	14	18	,23	6	12	,48	18	23	,23	15	24	,41	26,5	39,8	,30	56	62	,07	2,6	3	,11	,26
MAX[1]	18			12			24			31			44			79			3			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test
x Absence à un test

AU.1FF.2: Exécuter une tâche à deux directives.

AU.1A3.9: Exprimer le vocabulaire des émotions.

AU.3F.1: Répéter l'essentiel du contenu d'un message verbal.

AU.3F.2: Répéter l'essentiel d'un message en reproduisant l'intonation de la voix exprimant une affirmation ou une interrogation.

AU.1A3.10: Transformer des phrases sous forme affirmative, négative, interrogative.

AU.1F.3: Répéter un message en reproduisant la tonalité émotive (tristesse, joie, colère, surprise).

AU.2B.1: Identifier, lire et communiquer l'essentiel d'une annonce ou d'une rubrique.

AU.3B.1: Lire et définir les termes principaux contenus dans un formulaire.

AU.2B.2: Définir les termes principaux contenus dans un mémo ou un tableau d'affichage.

AU.2B.3: Lire des messages et mémos et en communiquer l'essentiel au groupe.

Le tableau 11 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en autonomie pendant la deuxième partie du projet.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif AU.1FF.2. Il ne correspond à des besoins d'apprentissage pour uniquement deux élèves. Tous maîtrisent aussi l'objectif AU.1A.3.9, dont la poursuite a permis des progrès importants d'apprentissage chez tous les élèves.

Huit (8) élèves maîtrisent l'objectif AU.3F.1. Il a permis des gains substantiels d'apprentissage chez un seul d'entre eux.

TABLEAU II

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN AUTONOMIE SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER A JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS														
	AU. 1FF.2			AU. 1A 3.9			AU. 3 F.1			AU. 3 F.2			AU. 1A 3.10		
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH
A	3	3	,00	4	5	,20	36	40	,06	20	20	,00	1	5	,60
B	3	3	,00	3	5	,60	38	38	,00	20	20	,00	0	7	,70
C	2	3	,33	3	5	,60	42	44	,03	6	20	,70	0	2	,20
D	3	3	,00	3	5	,60	53	57	,06	10	20	,50	0	4	,40
E	3	3	,00	3	5	,60	46	52	,10	11	20	,45	0	4	,40
F	3	3	,00	3	5	,60	35	48	,21	10	20	,50	0	4	,40
G	3	3	,00	2	5	,60	39	43	,06	16	20	,30	0	2	,20
H	3	3	,00	4	5	,20	51	58	,11	9	20	,55	0	0	,00
I	2	3	,33	3	5	,60	44	45	,01	19	20	,05	1	3	,20
MOY	2,8	3	,07	3,1	5	,38	43	47,2	,07	13,2	20	,34	2	3,6	,32
MAX[1]		3			5			60			20			10	

[1] Indique le nombre de pré-tests et de post-tests

TABLEAU II (SUITE)

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN AUTONOMIE SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER A JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS															MOY / CHA
	AU. 1F.3			AU. 2B.1			AU. 3B.1			AU. 2B.2			AU. 2B.3			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	15	20	,25	0	10	1,00	10	13	,15	0	5	1,00	7	9	,20	,33
B	15	20	,25	0	10	1,00	7	19	,63	0	5	1,00	7	10	,30	,43
C	3	20	,85	0	10	1,00	7	13	,31	0	5	1,00	5	9	,40	,38
D	15	20	,25	0	10	1,00	9	17	,42	0	5	1,00	9	9	,00	,40
E	12	20	,40	4	10	,60	12	19	,36	0	5	1,00	9	10	,10	,38
F	16	20	,20	4	10	,60	10	15	,26	0	5	1,00	6	9	,30	,39
G	15	20	,25	0	10	1,00	6	10	,21	0	5	1,00	9	10	,10	,49
H	5	20	,70	0	10	1,00	5	13	,21	0	5	1,00	10	10	,00	,38
I	12	20	,40	0	10	1,00	11	13	,10	0	5	1,00	7	9	,20	,37
MOY	12	20	,32	9	10	,91	7,8	14,7	,29	0	5	1,00	7,7	9,4	,20	,38
MAX[1]		20			10			19			5			10		1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Tous maîtrisent l'objectif AU.3F.2 et six d'entre eux ont effectué des gains substantiels d'apprentissage.

Un seul des élèves maîtrise l'objectif AU.1A3.10. Les progrès observés permettent de croire que l'objectif sera atteint par ces élèves au cours des semaines suivantes.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif AU.1F.3. Tous ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Tous maîtrisent l'objectif AU.2B.1 et ont réalisé des progrès très importants d'apprentissage.

Quatre (4) élèves maîtrisent l'objectif AU.3B.1. Etant donné les progrès observés chez la plupart d'entre eux, cet apprentissage sera poursuivi dans le cadre de l'objectif AU.2B.2 que tous maîtrisent, manifestant des progrès importants d'apprentissage. Tous maîtrisent l'objectif AU.2B.3. Six (6) d'entre eux manifestent des progrès substantiels d'apprentissage.

L'observation des indices moyens de changement, permet de conclure d'une façon générale que les objectifs poursuivis dans la première partie et la deuxième partie répondèrent à des besoins d'apprentissage chez ces élèves.

Objectifs poursuivis en communication:

Voici la séquence des objectifs d'apprentissage poursuivis en communication, au cours de la première partie du projet (septembre à décembre 1980).

CO.3B.1: Prononcer correctement les trente-six phonèmes standards.

CO.4A.1: Compléter oralement des phrases simples à partir d'une liste de mots suggérés.

CO.4A.2: Compléter oralement des questions simples impliquant les mots où, quand, comment, pourquoi, avec qui, etc... à partir d'une liste de mots suggérés.

Tous les élèves maîtrisent ces objectifs.

Le tableau 12 présente les résultats aux pré-tests et au post-test ainsi que les indices de changement de performance en communication, observés chez les élèves, pendant la première partie du projet. On observe des changements importants de performance pour trois élèves à l'objectif CO.3B.1. Ce qui permet de conclure que ces élèves ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage, selon cet objectif. On constate de plus, que les

TABLEAU 12

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN COMMUNICATION SELON L'EVALUATION CRITERIEE (SEPTEMBRE A DECEMBRE)

	OBJECTIFS									
ELEVE	CO 3B.1			CO 4A.1			CO 4A.2			MOY / GMA
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	30	34	.16	10	10	.00	10	10	.00	.05
B	26	34	.27	10	10	.00	10	10	.00	.09
C	1	20	.52	10	10	.00	10	10	.00	.17
D	33	34	.02	10	10	.00	10	10	.00	.01
E	33	34	.02	10	10	.00	10	10	.00	.01
F	30	34	.16	8	10	.20	10	10	.00	.12
G	33	34	.08	8	10	.20	10	10	.00	.09
H	19	34	.47	10		x	10	10	.00	.16
I	33	34	.02	10	10	.00	10	10	.00	.01
MOY	28	34	0,19	9,5	10	.04	10	10	.00	.06
MAX[1]		34			10			10		1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test
x Absence à un test

objectifs CO.4A.1 et CO.4A.2 ne fournissent pas de possibilités d'apprentissage pour la grande partie des élèves, à cette étape-là du projet. Les intervenants mentionnent, cependant, que d'après leur jugement, ces étudiants ne maîtrisaient pas cet objectif au début de l'année et que l'apprentissage se serait fait d'une façon informelle, au cours des premiers mois d'intervention, au moment où on a étudié le vocabulaire minimum.

Voici la séquence des objectifs poursuivis en communication, au cours de la deuxième partie du projet (janvier à juin 1981).

CO.3A.1: Décrire les caractéristiques des sujets en faisant des phrases simples.

CO.2D.1: Ecrire les informations d'utilité courantes (nom, adresse, numéro de téléphone, etc.).

CO.2D.2: Ecrire un message transmis par téléphone ou par une autre personne.

CO.2E.1: Remplir sans erreurs, un formulaire d'emploi, en demandant l'aide nécessaire.

Le tableau 13 présente les résultats au pré-test et au post-test, ainsi que l'indice de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en communication pendant la deuxième partie du projet.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif CO.3A.1. Il représente pour huit d'entre eux, des progrès substantiels d'apprentissage. Tous maîtrisent également l'objectif CO.2D.1. Cinq d'entre eux réalisent des progrès substantiels d'apprentissage. Trois élèves maîtrisent l'objectif CO.2D.2. Etant donné les difficultés que représentait la poursuite de cet objectif pour les autres élèves et qu'il n'était pas essentiel à l'intégration sur le marché du travail, on a alors décidé de poursuivre l'objectif CO.2E.1 que huit élèves maîtrisent, tous ayant réalisé des progrès importants d'apprentissage.

La comparaison des indices de changements du programme de communication de la première partie du projet avec ceux de la deuxième partie du projet permet de constater que ce dernier programme a beaucoup mieux répondu aux besoins d'apprentissage des élèves. Il constitue un réajustement rentable de l'enseignement.

TABLEAU 13

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN COMMUNICATION SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER A JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS												MOY / CW
	CO 3A.1			CO 2D.1			CO 2D.2			CO 2E.1			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	4	5	,20	7	7	,00	1	4	,60	10	34	,70	,38
B	2	5	,60	7	7	,00	0	1	,20	18	34	,47	,32
C	4	5	,20	4	7	,42	0	0	,00	13	34	,54	,30
D	4	5	,20	6	7	,14	4	2	-,40	15	34	,56	,13
E	3	5	,40	6	7	,14	3	2	-,20	15	34	,56	,20
F	3	5	,40	6	7	,14	2	3	,20	8	34	,76	,38
G	4	5	,20	6	7	,42	4	2	-,40	7	34	,79	,29
H	2	5	,60	3	7	,42	3	4	,20	15	34	,56	,44
I	1	5	,80	5	7	,28	5	5	,00	5	18	,38	,37
MOY	3,2	5	,36	5	7	,25	2,4	2,4	,02	12	32	,59	,31
MAX[1]		5			7			5			34		1

[1] indique le maximum au pre-test et au post-test

Objectifs poursuivis en calcul:

Voici la séquence des objectifs d'apprentissage poursuivis en calcul, au cours de la première partie du projet (septembre à décembre 1981)

CA.2.2.1: Identifier et nommer les chiffres de 1 à 150.

CA.2.1.1: Effectuer des additions des chiffres de 1 à 150.

CA.2.1.2: Effectuer des soustractions de chiffres de 1 à 150.

CA.1.2.2.1: Mesurer des objets de longueur se situant entre 1 et 100 cm, à l'aide d'un ruban métrique.

CA.1.2.2.2: Identifier et nommer les chiffres de 150 à 1000.

CA.1.1: Ecrire les nombres de 150 à 1000.

CA.1.2.2.3: Mesurer des objets de longueur se situant entre 100 cm et 1000 cm, à l'aide de ruban métrique.

CA.1.3.6: Calculer la remise de monnaie lors de l'achat d'objets valant entre 1 dollar et 5 dollars.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif CA.2.2.1. Deux élèves ne maîtrisent pas l'objectif CA.2.1.1, alors que trois élèves ne maîtrisent pas l'objectif CA.2.1.2. Par contre, un seul élève ne maîtrise pas l'objectif CA.2.2.2. En ce qui touche les objectifs CA.1.3.6, il semble que peu d'élèves maîtrisent ces objectifs.

Le tableau 14 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que les indices de changement de performance en calcul, observés chez les élèves, pendant la première partie du projet. Il est difficile d'expliquer les baisses de performance au post-test à l'objectif CA.2.2.1, le phénomène peut être dû à des facteurs psychologiques accidentels, tels des distractions ou de la fatigue, qui ont pu se manifester lors de la passation du test. On peut affirmer d'une façon générale que les interventions réalisées ont produit peut de changements appréciables chez les élèves, de sorte qu'il faudra remettre en question la séquence des objectifs proposés qui ne semblent pas adaptés au rythme d'apprentissage des élèves.

TABLEAU 14

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN CALCUL SELON L'EVALUATION CRITERIEE (SEPTEMBRE A DECEMBRE)

ELEVE	OBJECTIFS																								MOY / CHA
	CA 2.2.1			CA 2.1.1			CA 2.1.2			CA 1.2.2.1			CA 1.2.2.2			CA 1.1			CA 1.2.2.3			CA 1.3.6			
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	19	14	-,25	7	9	,10	x	4	-	11	15	,25	21	26	,17	19	19	,00	0	1	,25	0	0	,00	,07
B	19	17	-,10	20	20	,00	19	10	,05	13	4	-,06	28	27	-,03	28	27	-,03	3	0	-,75	0	0	,00	-,10
C	17	16	-,05	19	13	-,30	19	20	,05	16	16	,00	1	3	,07	1	0	,23	4	1	-,75	0	3	1,00	,15
D	20	19	-,05	18	20	,10	12	7	-,25	16	14	,00	30	30	,00	29	30	,03	0	2	,50	0	2	,66	,22
E	20	20	,00	20	20	,00	18	16	-,10	16	16	,00	30	30	,00	30	29	,00	4	3	-,25	1	2	,33	,00
F	19	9	-,50	20	19	-,05	16	16	,10	1	16	,93	30	29	-,03	25	21	-,13	4	0	-1,00	0	0	,00	-,09
G	19	15	-,20	15	18	,15	2	11	,45	2	11	,56	30	30	,00	29	30	,03	2	3	,25	0	0	,00	,16
H	19	x	-	18	x	-	19	x	-	16	13	-,19	23	24	,30	22	22	,00	4	4	,00	x	0	-	,29
I	19	19	,00	13	13	,00	15	16	,05	10	13	,19	30	30	,00	30	28	-,06	4	2	-,50	1	0	-,33	-,08
MOY	19	16	-,15	16,5	17	,00	14,4	15,4	,05	11	14	,20	24	25	,05	24	24	,00	2,8	1,8	,25	0,25	,87	,20	,07
MAX[1]	20			20			20			16			30			30			4			3			1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test
x Absence à un test

Voici la séquence des objectifs poursuivis en calcul, au cours de la deuxième partie du projet (janvier à juin, 1981).

CA.2.1.1: Effectuer des additions de deux nombres de 1 à 1000.

CA.2.1.2: Effectuer des soustractions de nombres de 1 à 1000.

CA.2.3.1: Effectuer des multiplications de nombres de 1 à 1000.

CA.1.3.1: Effectuer toutes les équivalences en pièces monétaires des valeurs suivantes: .05, .10, .25, .50.

CA.1.3.2: Effectuer les échanges de monnaies de valeurs de $1.00 à $50.00 lorsqu'on fournit les billets de banque appropriés.

CA.5.1.1: Décrire la signification du vocabulaire courant des transactions banquaires.

CA.5.1.2: Remplir les formules de transactions banquaires courantes.

CA.5.1.3: Lire l'heure.

CA.5.1.4: Lire le calendrier.

CA.5.1.5: Effectuer des mesures de masse.

CA.5.1.6: Effectuer des mesures de température.

CA.5.1.7: Effectuer les opérations mathématiques pertinentes pour répondre à des problèmes de vie courants.

CA.6.1: Effectuer les opérations de calcul du nombre d'heures travaillées dans une semaine de salaire brut gagné selon un taux horaire défini et du salaire net gagné tenant compte des déductions courantes.

CA.2.2.1: Lire, écrire et identifier les nombres de 1 à 1000 dans la situation suivante: le nombre précédant et suivant un autre nombre.

CA.2.2.2: Effectuer les opérations d'addition, de soustraction, de multiplication et de division des nombres de 1 à 1000.

CA.7.1: Effectuer les opérations budgétaires de dépense et d'épargne courantes.

CA.7.1.2: Identifier les informations principales contenues dans les contrats courants d'achats, de ventes, d'assurances, etc...

CA.7.1.3: Identifier les informations courantes des formules banquaires.

Le Tableau 15 présente les résultats au pré-test et au post-test ainsi que les indices de changement de performance des élèves pour chaque objectif poursuivi en calcul pendant la deuxième partie du projet.

Huit (8) élèves maîtrisent l'objectif CA.2.1.1 qui n'avait pas été atteint dans la première partie du projet. Seulement deux élèves ont réalisé des gains appréciables d'apprentissage.

Six (6) élèves maîtrisent l'objectif CA.2.1.2 qui représente pour un seul d'entre eux un gain appréciable d'apprentissage. Les six mêmes élèves ont aussi atteint l'objectif CA.2.3.1 qui représente pour cinq d'entre eux des progrès substantiels d'apprentissage.

Tous les élèves maîtrisent l'objectif CA.1.3.2. Quatre d'entre eux ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage.

Trois des élèves maîtrisent l'objectif CA.5.1.1 et ont réalisé des gains substantiels d'apprentissage. On a alors décidé d'intégrer la poursuite de cet objectif pour les autres élèves dans le cadre de l'objectif CA.5.1.2 Huit d'entre eux maîtrisent ce dernier objectif et ont réalisé des progrès importants d'apprentissage. L'élève qui n'a pas atteint l'objectif a su répondre aux critères en demandant de l'aide à l'enseignant. On a jugé que cette performance répondait aux exigences des transactions banquaires courantes.

Un seul élève maîtrise l'objectif CA.5.1.3 et il n'a pas réalisé de progrès d'apprentissage. Nous avons discuté de nouveau le problème des indices négatifs de changement observés depuis le début du projet dans les performances observées pour cet enseignant. Différentes hypothèses ont été apportées. On a alors recommandé à l'enseignant de bien s'assurer que les pré-tests et les post-tests contenaient des items parallèles afin d'éviter qu'un des tests soit plus difficile que l'autre.

Un seul élève maîtrise l'objectif CA.5.1.4. Cependant, six élèves ont fait des progrès d'apprentissage. On a alors recommandé à l'enseignant d'identifier les difficultés des élèves et de leur proposer des activités d'apprentissage adaptées.

TABLEAU 15

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN CALCUL SELON L'EVALUATION CRITERIE (JANVIER - JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS																				
	CA 2.1.1			CA 2.1.2			CA 2.3.1			CA 1.3.1			CA 1.3.2			CA 5.1.1			CA 5.1.2		
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH
A	8	5	,12	6	9	,10	0	6	,20	7	13	.46	14	18	,22	1	5	,50	2	3	,25
B	23	24	,04	26	30	,13	16	26	,33	13	12	,07	16	18	.11	4	3	-,12	3	4	,25
C	22	22	,00	30	30	,00	18	21	,10	9	13	-,31	12	17	,30	2	3	,12	2	2	0,0
D	13	23	41	17	27	,33	15	26	,36	13	13	,00	17	18	,05	3	4	,12	3	4	,25
E	24	24	,00	26	30	,13	19	26	,23	13	13	,00	18	18	,00	3	5	,25	4	4	,00
F	24	18	-,25	22	22	,00	15	25	,33	12	13	,07	15	18	,16	3	1	-,25	3	4	,25
G	22	21	-,04	17	14	-,06	10	8	-,33	8	11	,27	14	15	,05	0	4	,50	3	4	,25
H	24	24	,41	26	30	,13	21	23	,06	13	13	,00	14	18	,22	4	3	-,12	2	3	,25
I	24	23	-,04	29	18	-,36	11	14	,10	13	13	,00	13	18	,25	4	5	,12	2	4	,50
MOY	19	20,4	,04	22	23	,06	13,8	18,5	,15	11,2	12,6	,09	14,7	17,6	,15	2,7	3,7	,12	2,7	3,6	,22
MAX[1]	24			30			26			13			18			8			4		

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

TABLEAU 15 (SUITE)

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN CALCUL SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER - JUIN)

ELEVE	OBJECTIFS																				
	CA 5.1.3			CA 5.1.4			CA 5.1.5			CA 5.1.6			CA 5.1.7			CA 6.1			CA 2.2.1		
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH
A	6	5	,01	4	6	,16	2	4	,25	1	5	,44	1	4	,50	2	6	,26	70	72	,01
B	7	7	,00	3	3	,00	1	6	,62	0	5	,55	3	4	,16	1	4	,33	83	91	,07
C	8	4	,20	2	4	,16	1	4	,37	3	6	,33	2	3	,16	1	4	,20	57	67	,08
D	9	6	-,30	3	4	,08	4	7	,37	6	7	,11	3	5	,33	8	8	,00	108	112	,03
E	6	7	,01	2	4	,16	4	8	,50	3	6	,33	4	3	-,16	7	12	,33	103	111	,07
F	9	5	-,40	7	11	,33	2	6	,50	4	9	,55	4	0	-,66	2	5	,20	110	109	,00
G	9	8	-,10	4	8	,33	0	7	,87	0	5	,55	3	4	,16	1	4	,20	86	111	,22
H	7	6	-,10	2	5	,25	2	6	,50	3	-	-	2	2	,00	1	4	,20	91	99	,07
I	6	7	,10	3	2	-,08	0	5	,62	6	7	,77	4	5	,16	6	6	,00	101	101	,00
MOY	7,2	6,1	-,03	3,3	5,2	,15	2	5,9	,51	2,6	5,5	,45	2,9	3,3	,07	3,2	6,1	,19	87,1	98,1	,06
MAX[1]	10			12			8			9			6			15			112		

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

TABLEAU 15 (SUITE)

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES CHANGEMENTS DE PERFORMANCE DES ELEVES EN CALCUL SELON L'EVALUATION CRITERIEE (JANVIER - JUIN)

OBJECTIFS													
ELEVE	CA 2.2.2			CA 7.1			CA 7.1.2			CA 7.1.3			MOY / CHA
	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	PR	PO	CH	
A	4	1	-,15	-	11	-	-	17	-	-	19	-	,21
B	14	13	-,05	-	12	-	-	15	-	-	15	-	,25
C	16	16	,00	-	11	-	-	14	-	-	17	-	,21
D	14	15	,05	-	13	-	-	18	-	-	19	-	,17
E	15	17	,10	-	17	-	-	19	-	-	19	-	,10
F	14	14	,00	-	13	-	-	13	-	-	20	-	,06
G	8	12	,20	-	9	-	-	17	-	-	18	-	,21
H	12	18	,30	-	15	-	-	18	-	-	19	-	,13
I	8	9	,05	-	10	-	-	16	-	-	17	-	,15
MOY	11,6	12,7	,05	-	12,33	-	-	15,22	-	-	18,1	-	,14
MAX[1]		20			17			20			20		

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Six élèves maîtrisent l'objectif CA.5.1.5. Tous les élèves ont réalisé des progrès inportants d'apprentissage. Etant donné qu'il s'agit là d'une habileté spécifique d'un métier, nous avons jugé qu'il n'était pas nécessaire de poursuivre cet objectif avec les autres élèves.

Trois élèves maîtrisent l'objectif CA.5.1.6. Les huit élèves présents aux tests ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. On a recommandé à l'enseignant d'identifier les difficultés des élèves et de leur proposer des activités d'apprentissage adaptées.

Cinq élèves ont atteint l'objectif CA.5.1.7. Ils ont alors réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. Nous avons alors recommandé à l'enseignant de reprendre, avec les élèves qui ont de la difficulté, le contenu de cet objectif lors de la poursuite de l'objectif suivant CA.6.1. Par la suite, un seul élève a maîtrisé cet objectif. Sept élèves ont, cependant, réalisé des progrès d'apprentissage. Etant donné les difficultés observées chez les élèves dans l'exécution des opération d'addition, on a alors suggéré à l'enseignant de s'assurer de la maîtrise par les élèves de l'objectif CA.2.2.2 qui est préalable aux objectifs CA.5.1.2 et CA.6.1. La revision de cet objectif a permis à un élève de faire des progrès d'apprentissage.

On constate que deux élèves n'ont pas maîtrisé l'objectif CA.2.2.1. On a alors recommandé à l'enseignant de proposer des activités compensatoires à ces élèves et de les aider d'une façon particulière dans la poursuite de l'objectif suivant CA.7.1.

Lors de la poursuite des objectifs CA.7.1, CA.7.1.2 et CA.7.1.3, l'enseignant a décidé, sans consulter l'équipe, de ne plus effectuer de pré-test. Les données fournies ne sont donc plus interprétables en terme de progrès d'apprentissage. On peut, cependant, affirmer que quatre (4) élèves ont atteint l'objectif CA.7.1.2 et tous les élèves ont atteint l'objectif CA.7.1.3.

Concernant le programme de calcul de la première partie et de la deuxième partie du projet, on peut affirmer qu'une revision s'impose de façon à mieux adapter la séquence des objectifs au rythme d'apprentissage des élèves. On suggère de morceler les objectifs qui ont constitué des difficultés pour la plupart des élèves. C'est le cas des objectifs impliquant des opérations mathématiques.

Résultats à l'évaluation standardisée:

L'évaluation standardisée fournit des critères externes pour juger des progrès réalisés par les élèves entre le mois de septembre et le mois de juin. Nous avons utilisé le sous-test d'éducation sociale, tiré du test "Acquisition des facilités d'intégration" (A.F.I.), qui mesure des dimensions semblables aux secteurs d'apprentissage poursuivis dans le projet. C'est aussi un test adapté pour le type de clientèle auquelle s'adresse le projet.

TABLEAU 16

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES PROGRES DES ELEVES AU SOUS-TEST D'EDUCATION SOCIALE (ECHELLE I DU TEST A.F.I.) DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 1980 ET DE JANVIER A JUIN 1981

ELEVE	OBJECTIFS																					
	LECTURE					ECRITURE					COMMUNICATION					NOTIONS ACQUISES					NOMBRE				
	1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL	
	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH
A	11	12	,11	145	,39	14	18	,67	18	,67	20	20	,00	20	,00	14	19	,83	19,5	,92	6	11	,36	12,5	,86
B	11	125	,16	13	,22	15	18	,60	18	,60	15	15	,00	17	,40	145	19	,81	19,5	,91	115	13	,17	14	,29
C	3	3	,00	4	,06	10	10	,09	9	-,10	85	9	,04	12	,30	145	18	,72	19	,82	95	14	,42	26	,87
D	105	16	,58	17	,68	10	18	,80	18	,80	14	15	,17	17	,50	19	20	1,00	20	,50	105	15	,47	18	,79
E	9	13	,36	16	,64	18	17	-,50	19	,50	17	19	,67	19	,67	15	185	,70	19,5	,92	11	14	33	16	,56
F	95	12	,22	11	,14	14	18	,66	17	,50	11	15	,44	14	,33	175	17	-,20	17	-,20	11	12	,11	14	,33
G	95	155	,52	16	,62	15	17	,66	18	,60	9	11	,18	13	,36	135	135	,30	165	,46	65	9	,18	12	,41
H	95	125	,26	135	,39	9	17	,76	17	,73	12	16	,50	14	,25	17	19	,66	195	,83	115	14	,29	13	,18
I	10	105	,55	145	,65	12	19	,87	17	,63	11	12	,11	15	,44	14	19	,83	20	1,00	12	15	,37	17	,83
MOY	932	124	,29	135	,42	129	169	,69	167	,53	1306	1367	,23	1564	,36	1564	1839	,63	188	,64	958	13	,30	1372	,67
MAX[1]	20					20					20					20					20				

[1] Indique le maximum au pre-test et au post-test

TABLEAU I6 (SUITE)

RESULTATS AUX PRE-TESTS ET AUX POST-TESTS ET INDICES DES PROGRES DES ELEVES AU SOUS-TEST D'EDUCATION SOCIALE (ECHELLE : DU TEST A.F.I.) DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 1980 ET DE JANVIER A JUIN 1981

ELEVE	OBJECTIFS																				MOY CHA
	TEMPS/HEURES					ARGENT					CONSCIENCE COMMUNAUTAIRE					MOTRICITE					
	1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		1ERE PARTIE			TOTAL		
	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	PR	PO	CH	PO	CH	
A	12	15	,37	15	,38	10	14	,40	15	,50	6	8	,14	12	,43	14	18	,50	18	,50	,47
B	11	13	,22	15	,44	14	16	,33	16	,33	0	9	,45	9	,45	14	16	,33	19	,63	,49
C	4	11	,44	13	,56	13	15	,40	15	,29	3	8	,29	9	,35	16	17	,25	18	,50	,38
D	16	19	,75	20	1,00	14	16	,33	19	,83	9	14	,45	18	,82	19	18	-,50	20	1,00	,77
E	12	14	,25	16	,50	16	16	,00	16	,00	6	15	,64	17	,79	16	19	,75	19	,75	,59
F	12	12	,00	14	,25	12	12	,00	18	,75	5	14	,60	14	,60	16	17	,25	17	,25	,33
G	9	12	,27	14	,45	1	9	,42	16	,79	3	8	,29	14	,65	14	16	,33	18	,71	,56
H	13	18	,71	16	,43	13	18	,71	17	,57	6	12	,42	11	,36	13	16	,43	17	,57	,48
I	14	17	,50	19	,83	13	17	,57	19	,56	6	13	,50	14	,57	15	16	,20	17	,40	,67
MOY	18,44	14,55	36	15,77	,58	11,78	14,78	,36	16,77	,55	8,89	11,22	,42	13,1	,56	15,44	17,0	,28	18,11	,61	,53
MAX[1]	20					20					20					20					1

[1] Indique le maximum au pré-test et au post-test

Les passations du test ont eu lieu en septembre, en décembre et en juin. On a calculé l'indice de progrès relatif des élèves pour la première partie du projet et pour la totalité du projet. Cet indice fournit le pourcentage de progrès réalisé par l'élève en fonction du maximum de progrès possible.

Le progrès relatif se calcule en établissant le rapport du progrès entre le pré-test et le post-test sur le progrès possible.

$$\frac{\text{Post-test} - \text{Pré-test}}{\text{Max. possible au test} - \text{pré-test}} \quad \text{progrès relatif}$$

Au tableau 16, on constate que sept (7) élèves ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage en lecture pendant la période totale du projet. Huit (8) élèves ont réalisé des progrès substantiels en lecture; huit (8) élèves en communication et en notions acquises, neuf (9) élèves en nombre et en temps/heure; huit (8) élèves en calcul de l'argent, neuf (9) élèves en conscience communautaire et en motricité ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage. On constate de plus que pour l'ensemble des élèves et l'ensemble des secteurs, les progrès moyens sont supérieurs à .33. On peut donc conclure que le projet a contribué globalement à améliorer les apprentissages moyens des élèves de 33% et plus, selon les standards maximum du test.

Evaluation informelle:

Une évaluation des progrès les plus importants observés ches les élèves au cours du projet a été faite par les trois intervenants les plus fréquemment en contact avec eux. Le but de cette évaluation est d'estimer si les difficultés d'apprentissage qu'ils manifestaient avant le début du projet sont encore présentes ou si elles sont en grande partie maîtrisé à la fin du projet.

Le tableau 17 présente la liste des difficultés d'apprentissage observées chez les élèves avant le début du projet. Pour chaque difficulté, on indique si elle a été en grande partie maîtrisée au cours du projet ou si elle est encore importante. On constate que 50% des difficultés observées en autonomie chez les élèves sont maîtrisées. Il y a 63% des difficultés en communication qui ont été maîtrisées. De même, 53% des difficultés en socialisation, 32% des difficultés en psychomotricité et 49% des difficultés en calcul sont actuellement en grande partie maîtrisées.

On constate, de plus, que les progrès du groupe se situent surtout autour de l'expression de ses besoins, attentes, raisons d'agir et émotions, du fonctionnement en groupe et des contacts avec les pairs en classe. On peut attribuer ces progrès à la méthode d'enseignement utilisé en classe. On s'est particulièrement préoccupé, lors des activités d'enseignement, tout au cours de cette période d'expérimentation, d'impliquer les élèves comme groupe dans les activités d'apprentissage. On a aussi mis l'accent sur les échanges et la participation de chaque élève dans la poursuite des objectifs visés.

TABLEAU 17

ETAT DES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE, IDENTIFIEES AVANT LE DEBUT DU PROJET, EVALUEES INFORMELLEMENT A LA FIN DU PROJET

X : Difficulte encore présente;
(X) : Difficulté en grande partie maîtrisée.

DIFFICULTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
I. AUTONOMIE										
Prendre des initiatives et des responsabilités	X	X		(X)		X	X	X	X	6
Confiance en soi	X	(X)		(X)	(X)	X	(X)	X	X	4
Se déplacer d'un endroit à l'autre dans la ville	(X)	X	X	(X)		X	X	(X)	X	5
Etablir un horaire et un programme d'activité	(X)	(X)				X	(X)	(X)	X	2
Autonomie face à l'adulte	(X)		X	(X)	(X)	X	(X)	X	(X)	3
Lire et transcrire des mots			X							I
Suivre une consigne			(X)							0
Observer des règle d'hygiène élémentaires	X						(X)	X		2
Maturité				(X)	(X)					0
Lire un message court ou une consigne souple			X			(X)		(X)	(X)	I

TABLEAU 17 (SUITE)

ETAT DES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE, IDENTIFIEES AVANT LE DEBUT DU PROJET, EVALUEES INFORMELLEMENT A LA FIN DU PROJET

X : Difficulté encore présente;

(X): Difficulté en grande partie maîtrisée.

DIFFICULTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
2. COMMUNICATION										
Attention	(X)	(X)	X	(X)	(X)	X		(X)		2
Communication interpersonnelle	(X)	(X)		(X)			(X)		X	4
Expression de ses besoins, attentes, émotions et raisons d'agir	(X)	(X)	(X)		(X)		(X)			0
Vocabulaire		(X)				X	(X)	X		2
Elocution, articulation			X	(X)						I
Débit et tonalité de la voix				(X)		X	(X)	X	X	3
Bégaiement						X				

DIFFICULTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
3. SOCIALISATION										
Contact avec ses pairs dans la classe	(X)	(X)				X	(X)	X	(X)	2
Contact avec l'intervenant	(X)									0
Contact avec l'autre sexe		(X)				X			(X)	I
Tenir compte des besoins, des désirs exprimés par l'autre				(X)	(X)		X	X	X	3
Fonctionnement en groupe				(X)				X	X	2
Contact avec les autres élèves de l'école					X					I

TABLEAU I7 (SUITE)

ETAT DES DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE, IDENTIFIEES AVANT LE DEBUT DU PROJET, EVALUEES INFORMELLEMENT A LA FIN DU PROJET

X : Difficulté encore présente;
(X) : Difficulté en grande partie maîtrisée.

DIFFICULTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
4. PSYCHO-MOTRICITE										
Latéralité	X	X							X	3
Dextérité manuelle	(X)		X						X	2
Endurance à accomplir des tâches	(X)	X		(X)		(X)		(X)	X	2
Coordination motrice			X							I
Rythme d'exécution d'une tâche				(X)						0
Tonus musculaire						X		X	X	3
Exécution d'une séquence de tâches manuelles						X			X	2
Souplesse corporelle							(X)			0
Coordination oculo-manuelle									X	I
Représentation de son corps dans l'espace									X	I

DIFFICULTES	A	B	C	D	E	F	G	H	I	T
5. CALCUL										
Numération	X	(X)	(X)					(X)		I
Echange de la monnaie	X	(X)	(X)	(X)		X	(X)	(X)	X	3
Estimation du coût d'objets	X	(X)	X	(X)		X	(X)	X	X	5
Etablissement d'un budget réaliste	X	(X)	X	(X)	(X)	X	(X)	(X)	X	4
Estimation des longueurs du temps	X		X	(X)		X	X		X	5

d) Discussion des résultats:

On constate que douze (12) objectifs ont été poursuivis en psycho-motricité au cours du projet. La séquence de ces objectifs répondaient au rythme d'apprentissage des élèves puisqu'une moyenne de 88% d'entre eux les ont maîtrisés. Ils répondaient, de plus, à leurs besoins d'apprentissage puisqu'une moyenne de 46% des élèves ont réalisé des progrès substantiels d'apprentissage.

Trois (3) objectifs furent poursuivis en musique avec une moyenne de maîtrise par 67 % des élèves et des progrès d'apprentissage substantiel chez 30% d'entre eux en moyenne.

En socialisation (éducation sexuelle), on a poursuivi sept (7) objectifs avec une moyenne de maîtrise par 77% des élèves et des progrès d'apprentissage substantiel chez 70% d'entre eux en moyenne.

En socialisation (comportements sociaux), on a poursuivi onze (11) objectifs avec une moyenne de maîtrise par 89% des élèves et des progrès d'apprentissage substantiel chez 60% d'entre eux en moyenne.

En autonomie, on a poursuivi dix-sept (17) objectifs avec une moyenne de maîtrise par 84% des élèves et des progrès d'apprentissage substantiel chez 71% d'entre eux en moyenne.

En communication, on a poursuivi sept (7) objectifs avec une moyenne de maîtrise par 86% des élèves et des progrès substantiels d'apprentissage chez 52% d'entre eux en moyenne.

En calcul, on a poursuivi vingt et un (21) objectifs avec une moyenne de maîtrise par 51% des élèves et des progrès substantiels d'apprentissage chez 34% d'entre eux.

On constate, d'une façon générale, que les soixante dix-huit (78) objectifs poursuivis, dans ce projet, répondaient à des besoins d'apprentissage chez les élèves puisque la moyenne des élèves qui ont réalisé des progrès substantiels est de 53%.

On constate, de plus, que la séquence des objectifs proposés correspondait, en général, au rythme d'apprentissage des élèves, puisqu'en moyenne 77% d'entre eux ont pu atteindre, étape par étape, suite aux activités d'apprentissage proposées, le critère de performance défini pour chaque objectif.

Un problème reste, cependant, dans le secteur du calcul. On constate, en effet, peu de progrès chez les élèves qui ne maîtrisaient pas l'objectif au pré-test. Il est probable que les étapes d'apprentissage qui ont été

appliquées étaient en général trop exigeantes pour les élèves. Il aurait fallu définir des sous-étapes d'apprentissage mieux adaptées et diagnostiquer d'une façon plus précise les difficultés des élèves, avant de prendre des décisions sur les objectifs à poursuivre et les activités d'enseignement appropriées.

On a, de plus, identifié des difficultés importantes d'élocution chez une élève et des problèmes de dextérité chez deux élèves. Il faudrait continuer l'application de programmes individualisés pour corriger le plus possible ces déficits.

On constate, de plus, que les progrès d'apprentissage chez un même élève se font à des rythmes différents d'un secteur d'apprentissage à l'autre et que, de plus, les progrès des élèves dans le même secteur, se font aussi à des rythmes différents. On peut extrapoler de ces observations que chaque élève à des points forts et des points faibles dans ses progrès d'apprentissage et que chaque élève à son rythme propre d'apprentissage dans chaque secteur. Cette situation a nécessité, dans la poursuite du projet, des interventions de plus en plus individualisées.

On peut conclure, d'une façon générale, que les élèves démontrent des déficits d'apprentissage qui peuvent être corrigés par des interventions d'enseignement appropriées, même si on constate, dans le projet, que le rythme d'atteinte des objectifs planifiés, au début de l'année, est beaucoup plus lent que prévu.

Tenant compte des limites de temps de réalisation du projet et du fait que ces élèves devaient maîtriser le plus d'objectifs d'apprentissage possible, à la fin de l'année, l'équipe a établi, pour la deuxième partie du projet, des priorités concernant les objectifs minimaux à poursuivre dans chacun des secteurs, en tenant compte de la problématique d'intégration des élèves sur le marché du travail.

4.6 EVALUATION DU MODELE D'INTERVENTION:

4.6.1 Réactions des intervenants:

Une rencontre de tous les intervenants dans le projet a été planifiée de façon à ce que chacun d'entre eux puisse fournir ses commentaires suite à l'expérience vécue. A cette fin, une liste de questions avait été distribuée quelques jours avant la rencontre.

4.6.1.1 Ce qu'ils ont le plus apprécié dans le projet:

Voici les points sur lesquels la plupart des intervenants s'entendent:

- La nouvelle approche pédagogique apportée par le modèle de planification de l'enseignement et d'utilisation de la mesure et évaluation;

- Les contacts avec les parents à leur domicile;

- Le travail d'équipe soutenu. En particulier, les rencontres de planification aux quinze jours qui ont permis d'améliorer la cohérence entre les interventions et d'ajuster l'enseignement au progrès des élèves;

Voici des commentaires d'un ou de quelques intervenants:

- Le travail à deux (technicienne et enseignant);
- L'acquisition d'une meilleure connaissance de la clientèle des élèves en difficultés;
- Le support d'une équipe multidisciplinaire;
- Le perfectionnement professionnel contenu.

4.6.1.2 Ce qu'ils ont moins apprécié:

Voici les points sur lesquels la plupart des intervenants s'entendent:

- Le délaissement des réunions de l'école au profit des réunions prévues autour du projet;
- Difficulté d'évaluer les aspects affectifs du processus d'apprentissage chez les élèves;
- Le jeu de stimulation dans le contact avec les élèves;
- Le partage de temps des intervenants à temps partiel dans le projet avec d'autres enseignements;
- Le nombre de formules de préparation de cours à compléter: fiche de planification et d'observation, graphique des progrès, bulletin, etc...
- La quantité de temps qu'exige la passation de test d'évaluation à tous les cycles de cinq jours de cours;
- La difficulté de planifier le programme et de le réaliser à mesure que l'année avance.

Quelques intervenants ont mentionné leurs difficultés d'animer et de motiver ce groupe d'élèves.

4.6.1.3 Rôle des participants dans le projet:

Le responsable du projet (conseiller pédagogique): Il est une personne ressource pour les intervenants, un animateur de l'équipe et le coordonnateur du projet. Il est aussi participant occasionnel à des interactions dans le groupe d'élèves.

Le chercheur: Il fournit les orientations du projet et apporte les éléments nécessaires au perfectionnement pédagogique des intervenants. Il assure la qualité de la recherche, fournit un climat de sécurité dans le processus d'implantation du projet et joue le rôle de superviseur de l'enseignement.

L'enseignant: Il a la responsabilité prévue du contact avec les enfants et assure l'ajustement des intervention à leurs besoins.

La technicienne en éducation spécialisée: Rôle de complémentarité dans les interventions individuelles et de groupe. Permettre une ouverture de l'enseignement sur des secteurs comme la socialisation, l'autonomie, etc....

L'infirmière: Elle se sentait plus à l'aise dans les interventions d'éducation sexuelle, en collaboration avec la travailleuse sociale.

La travailleuse sociale: En plus de participer au programme d'éducation sexuelle, elle aurait aimé participer aux autres aspects du programme de socialisation et au programme de communication.

L'orthopédagogue: Elle fournit de l'aide aux intervenants et les aide à structurer leurs interventions. Elle pourrait aussi participer à la supervision de l'enseignement.

La psychologue: Son intervention pourrait s'étendre d'avantage au-delà de l'évaluation des dossiers des élèves.

Les enseignants en psychomotricité, en musique rythmique et en éducation physique: Ils jouent un rôle de complémentarité par rapport aux autres intervenants. Ils devaient coordonner leur programme d'intervention de façon à avoir des objectifs cohérents et intégrés.

4.6.1.4 Questions ouvertes:

- Jusqu'à quel point le modèle appliqué dans la présente recherche est-il pertinent pour faciliter les apprentissages minimaux à l'intégration sur le marché du travail?
- Quel est le point d'équilibre à assurer entre les habiletés cognitives et le développement affectif et social des élèves?
- Est-il pertinent de poursuivre un tel programme à l'intérieur de l'école?

4.6.2 Réactions des parents:

Voici les commentaires des parents concernant différents aspects du projet. Ils ont été recueillis lors de la visite de l'enseignant et de la technicienne en éducation spécialisée à leur domicile, à la fin du projet.

4.6.2.1 Les changements qu'ils ont observé chez leurs enfants par ordre d'importance:

En général, les parents ont observé une plus grande maturité chez leur enfant dans le sens qu'ils prenaient plus de responsabilités, qu'ils s'exprimaient plus et que leur jeune avait acquis une plus grande assurance.

Les parents ont également perçu que leur enfant avait fait de nouveaux apprentissages aux plans cognitif, affectif ou social.

L'intérêt que le jeune démontrait à venir à l'école était aussi nouveau pour certains parents. Plus besoin de le tirer du lit pour l'obliger à aller à l'école.

Autant pour les parents que pour les enfants, l'intérêt pour le stage ou le marché du travail a augmenté et devient une étape comprise et souhaitée.

4.6.2.2 Ce que les parents ont le plus apprécié dans le projet:

Pour tout le monde, c'était le contact qu'ils ont pu avoir avec les intervenants. Le fait d'aller s'asseoir avec eux dans leur cuisine les sécurisait et ils se sentaient impliqués dans l'apprentissage de leur jeune. Enfin, on les écoutait et on tenait compte de ce qu'ils disaient.

La forme de bulletin a également plu aux parents. Ils voyaient en détail tout ce que le jeune apprenait à l'école et voyaient aussi le rythme auquel l'enfant apprenait.

Plusieurs parents nous ont dit qu'ils avaient apprécié les activités vécues cette année. Ils trouvaient que ça ouvrait de nouveaux horizons à leur enfant. Ex.: canot-avion - préparation d'un dîner, etc.

Ce que les parents ont le moins apprécié du projet:

Aucun commentaire nous est parvenu à cet effet.

4.6.2.3 Les questions que les parents se sont posées sur notre façon de procéder dans le projet:

Aucune question sur ce sujet en particulier. Ils étaient très heureux de cette façon de travailler.

4.6.2.4 Ce que les parents suggèrent comme amélioration:

Ils auraient souhaité que leur enfant bénificie de ce genre de projet au début du secondaire.

4.6.2.5 Les relations parents-enfants ont-elles changées?

Pour plusieurs, ils ont repris confiance en leur enfant et ont mieux compris leur jeune en terme de comportement et d'attitude. Ils voient enfin une lueur d'espoir pour l'avenir de leur enfant.

Les parents ont manifesté, entre le début et la fin, du progrès, un changement d'attitude envers leur enfant; ils manifestent plus de confiance envers les capacités d'apprentissage de leur enfant et manifestent davantage d'attitudes positives comparativement au début de l'année où ils se sentaient mal à l'aise de parler de leur enfant et plusieurs d'entre eux se montraient pessimistes concernant leurs capacités et les dévalorisaient même.

5. IMPACT DU PROJET:

5.1 IMPACT DU PROJET SUR LES INTERVENANTS:

A part les progrès d'apprentissage constatés ches les élèves, le projet constitue, pour les intervenants, une occasion unique de perfectionnement professionnel. En effet, beaucoup d'entre eux ont grandement développé leurs habiletés à planifier d'une façon systématique, leur enseignement à évaluer de façon continue, le progrès des élèves et à prendre, par la suite, les décisions pédagogiques appropriées concernant les objectifs à poursuivre.

Les intervenants ont aussi observé des changements dans leurs attitudes envers les élèves.

- Les attitudes de surprotection et de tolérance pour les comportements plus ou moins acceptables se sont transformées graduellement en exigeant des élèves qu'ils réfléchissent sur les raisons de leur comportement et les conséquences de leurs agissements.

- Au cours de l'année, les intervenants ont développé des attitudes de souplesse dans leurs interventions; ce qui a contribué à créer un climat de confiance et d'amitiée avec les élèves.

- Ils ont aussi appris à axer leurs interventions davantage sur leur potentiel que sur leurs déficits.

5.2 IMPACT DU PROJET A L'ECOLE:

Au cours de l'automne, les enseignants du secteur pratique à l'école, se sont interrogés sur l'efficacité de leur enseignement à la clientèle en difficulté d'apprentissage, à la lumière des informations qu'ils avaient obtenues informellement des membres de l'équipe du projet pilote.

En réunion d'unité, ils ont alors décidé d'étudier la méthodologie et les résultats du projet. Ils ont constitué, à cette fin, une équipe de travail pour reviser leur programme d'enseignement du secondaire I à V, de façon à appliquer la méthodologie développée dans le projet.

5.3 IMPACT DU PROJET AUPRES DES PARENTS:

De plus, des difficultés reliées à la négociation locale de la convention collective des enseignants, ont eu comme effet de priver les parents des bulletins qui devaient les informer des progrès de leurs enfants. Les circonstances n'ont pas permis de poursuivre le projet d'impliquer les parents dans le projet. Il y a, cependant, eu plusieurs contacts informels entre des membres de l'équipe et des parents.

6. RECOMMANDATIONS:

6.1 DIFFICULTES RENCONTREES:

La limite la plus importante que l'équipe ressent depuis le début du projet est d'avoir manqué de temps pour compléter la planification des programmes avant le début des cours en septembre. De fait, l'équipe est toujours confronté avec l'urgence de planifier et de réaliser en même temps les programmes d'enseignement. Les responsables du projet ont du investir une grande partie de leur énergie à aider les intervenants à planifier. Ainsi, ils n'ont pas pu investir sufficamment de temps au suivi des progrès des élèves et procéder à une évaluation continue de l'efficacité des programmes appliqués par les intervenants. On aurait souhaité une supervision plus étroite des intervenants en classe.

Enfin, deux membres de l'équipe s'absentent de l'école pour le reste de l'année. Cet évènement a pour conséquence qu'il faudra initier une nouvelle personne en vue de réaliser la partie du projet touchant l'éducation sexuelle.

6.2 AMELIORATIONS SOUHAITEES:

En ce qui touche l'amélioration des conditions de réalisation d'un autre projet pilote semblable, il nous apparaît essentiel que la planification des programmes d'enseignement soit réalisée avant le début des interventions auprès des enfants.

Il faudrait de plus, assurer au préalable, un minimum de formation des intervenants concernant les principes et les techniques reliées directement à l'implantation du projet.

Etant donné les possibilités d'absences des intervenants en cours d'année pour des raisons de maladie, de congé de maternité, de réaffectation à d'autres tâches ou d'autres secteurs d'enseignement, il faudrait prévoir au moins deux responsables d'élaboration et de réalisation pour chaque programme.

Etant donné que dans un projet de cette ordre, les besoins d'individualisation deviennent de plus en plus importants à mesure que le projet se

poursuit, il est essentiel que les intervenants puissent bénéficier d'une aide pédagogique dans la classe. Le rapport permet d'assurer, en même temps que la poursuite des objectifs formels, le développement général de l'enfant, en variant les modes d'interventions et en permettant une meilleure participation de chacun d'eux aux activités pédagogiques. Les données de l'évaluation standardisée et les données de l'évaluation informelle permettent de supporter l'importance des progrès réalisés par les élèves dans le projet actuel, que nous avons interprété comme des effets indirects de la méthode d'enseignement utilisée. Cette constatation permet de mettre en évidence l'importance de la contribution de la technicienne en éducation spécialisée, dans le présent projet.

En ce qui touche la poursuite du projet actuel, il nous apparaît essentiel d'établir des priorités dans les objectifs d'apprentissage à poursuivre auprès des élèves, au cours de la deuxième partie du projet.

Les responsables envisagent, de plus, de continuer à aider les intervenants à opérationnaliser davantage leurs objectifs et à développer des instruments d'évaluation plus fiables. On verra aussi à diversifier et à évaluer les formes d'intervention en classe et les modes d'apprentissage propres aux élèves.

On se préoccupera aussi d'intégrer davantage les enseignements des participants de façon à ce que chacun d'eux contribue à sa façon à l'atteinte des objectifs poursuivis par les autres intervenants.

Etant donné le rythme plus lent d'apprentissage de la population-cible que prévu, nous prévoyons que les objectifs minimum, pour leur intégration sur le marché du travail, ne seront pas tous atteints d'ici la fin de l'année académique 1980-81. Il sera donc nécessaire de prévoir des activités d'enseignement complémentaires ainsi que des stages adaptés à cette clientèle de façon à leur permettre d'intégrer, à leur rythme et selon leurs capacités, le marché du travail ou un centre de travail adapté.

7. CONCLUSION:

Nous tenons à conclure ce rapport en mentionnant le plaisir et l'intérêt soutenu que l'équipe a manifesté depuis le début du projet. Il constitue pour tous une situation unique de développement professionnel.

8. SOMMAIRE DU PROJET:

Le présent projet avait pour but d'élaborer et d'évaluer la mise en place d'un programme d'intervention systématique auprès d'élèves en difficultés en vue de les aider à maîtriser les compétences minimum en vue de leur intégration éventuelle sur le marché du travail. A cette fin,

nous avons procédé à l'identification des habiletés minimun dans les secteurs de la psycho-motricité, de la socialisation, de l'autonomie, de la communication et du calcul. Nous avons ensuite procédé à l'analyse de la séquence des objectifs permettant l'atteinte des compétences minimum, tenant compte des acquis antérieurs des élèves impliqués dans le projet. Nous avons ensuite planifié et réalisé les activités pédagogiques susceptibles de faciliter l'atteinte des objectifs visés. Une évaluation périodique, cycle de cinq jours, des progrès des élèves a permis le réajustement des activités pédagogiques en fonction des résultats des évaluations, jusqu'à l'atteinte, par tous les élèves, des objectifs visés.

9. BIBLIOGRAPHIE:

ALLARD, G.Y. et al: Connaissance des principaux modèles théoriques d'éducation. Québec: Gouvernement du Québec, 1974, 159 p.

BEGIN, Y.: L'individualisation de l'enseignement, pourquoi? Québec: INRS Education, 1978, 151 p.

BELLANCA, J.A.: Values and the search for self. Washington: National Education Association, 1975.

BESSELL, H., DALOMARES, V.: Programme de développement affectif et social (3e éd.) Québec: Institut de développement humain, 1975.

BLOOM, B.S.: Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires. Adaptation française par Vivianne de Landsheere. Bruxelles: Labor et Paris: Nathan, 1979, 27 p.

CORRELL, W.: Psychologie de l'apprentissage. Montréal: Editions Paulines, 1976, 175 p.

COTE, R.: Le bon enseignant: recherche actuelle sur l'efficacité de l'enseignant. Montréal: Renouveau pédagogique, 1971, 112 p.

COTE, R., PLANTE, J.: Analyse et modification du comportement. Montréal Beauchemin, 1978, 264 p.

DICKMAN, I.R.: (Ed.) Sexe education and family life for visually handicapped children and youth: a resource guide. New-York: Sexe information and education council of the V.S. American Foundation for the blind, 1975.

DIEM, J.M., ZIV, A.: Psychopédagogie expérimentale. Paris: Editions ESF, 1975, 173 p.

FREDERICKS, H.D.B., MCDONNEL, J., RIGGS, C. et al.: The teaching research curriculum for moderately and severely handicapped (2e ed.) Springfield, Illinois: Charles C., Thomas, 1977.

GAGNE, R.M., BRIEN, R., PAQUIN, R.: Les principes fondamentaux de l'apprentissage: application à l'enseignement. Montréal: HRW, 1976, 148 p.

GENDLIN, E.T.: Une théorie du changement de la personnalité (3e éd.) Montréal: Centre Interdisciplinaire, 1975, 62 p.

KLAUSMEIER, H.J., GOODWIN, W.: Learning and human abilities: Educational psychology. New-York: Harper and Row, 1975 558 p.

NADEAU, M.A.: Mesure et évaluation des objectifs pédagogiques. Québec: Editions St-Yves, 1975, 98 p.

SEX INFORMATION AND EDUCATION COUNCIL OF V.S. AMERICAN ASS. FOR HEALT PHYSICAL EDUCATION AND RECREATION. A resource guide in sex education for the mentally retarded. New-York: Human Sciences Press, 1971.

SIMON, S.B., HOWE, L.W., KIRSCHENBAUM, H.: A la rencontre de soi-même: expériences de clarification de valeurs. Québec: Institut de développement humain, 1972.

STEPHENS, T.M.: Social skills in the classroom. Columbus, Ohio: Cedars Press, 1978.

THYNE, J.M.: Psychologie de l'apprentissage et techniques d'enseignement. Neufchâtel: Delachaux et Niestlé, 1974, 259 p.

VANDERMAREN, J.M.: La communication pédagogique: éléments pour une didactique générale. Apprentissage et socialisation, I, 1978, pp. 43 - 57.

VALLETUTTI, P.J., SALPINO, A.O.: Individualizing educational objectives and programs. Baltimore: University Park Press, 1979.

WINTERS, S.A., COX, E.W.: (Ed.) Competency-based instruction for exceptional children: a modular approach to curriculum development. Springfield, Illinois: Charles C. Thomas, 1976.

10. BUDGET:

10.1 Coût autorisé par le Ministère: $ 26 980,00

10.2 Coût réel avec détails des dépenses:

a) Dépenses encourues par la commission scolaire:

Salaires et bénéfices marginaux:

1. Conseiller pédagogique (responsable du projet):	9 634,00
2. Orthopédagogue:	4 132,00
3. Un enseignant et demie:	41 669,25
4. Un psychologue:	1 250.00
TOTAL:	$ 56 685,25
Frais de voyage:	115,00
Matériel didactique et livres de référence: (test psychologique)	850,00
TOTAL:	57 650,25

b) Dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le Ministère de l'Education:

Salaires et avantages sociaux:

1 chercheur:	8 000,00
1 technicienne en éducation spécialisée:	18,623,00
Frais de voyage:	100,00
TOTAL:	$ 26,723,00

11. Nom du responsable du projet:

Jean-Marc Vandal

Nom du chercheur:

Richard Côté

Signature du directeur général: 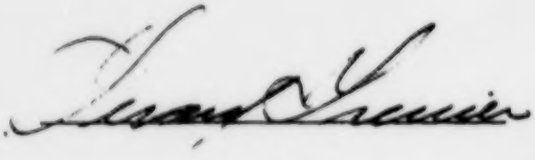

12. Résolution du conseil des commissaires.

Voir annexes .....

Date: _____

SECTEUR: Psycho-motricité

NOM: Guy

OBJECTIFS	GRAPHIQUES	RESULTATS
S-3A: Différencier: droite/gauche; sous/sur; en avant/en arrière; au-dessus/en-dessous; dessus/dessous; devant/derrière; en haut/en bas; loin/proche; grand/petit; léger/lourd; dedans/dehors; entre; à côté.	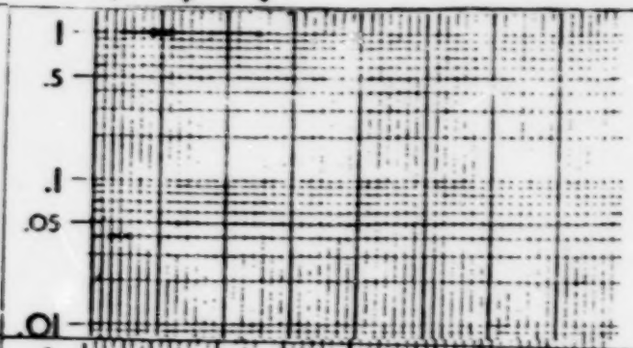	Début 22/22 22/22 Fin
S-4D: Passer un objet d'un doigt à l'autre: 1. un cube de bois (1 cm. de côté); 2. une bille de verre; 3. une balle de tennis sur table.	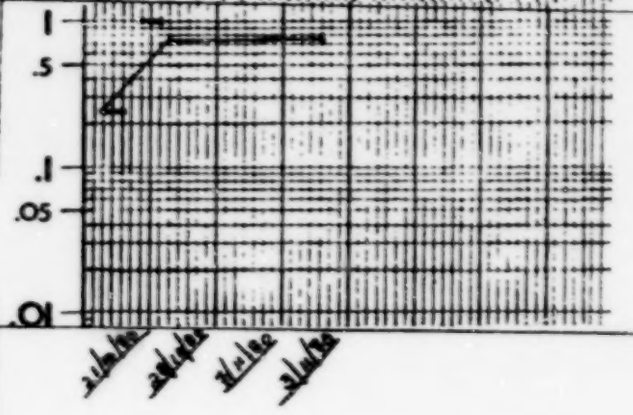	Début 1/4 3/4 Fin
		Début Fin

REMARQUES: A l'atelier de manipulation, Guy est un garçon serviable et toujours gai. Sa minutie et sa persévérance au travail sont remarquables. Continue Guy, ça va bien!

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION 853/

OBJECTIF TERMINAL : PS-3A Différencier: droite/gauche; sous/sur; en avant/en arrière; au-dessus/au-dessous; dessus/dessous; devant/derrière; en haut/en bas; loin/proche; grand/petit; léger/lourd; entre; à côté; dedans/dehors.

OBJECTIFS PREALABLES: Aucun

ETAPES	ACTIVITES	CRITERES DE PERF.	MOYENS D'EVALUATION
1ère étape: Différencier la droite et la gauche	1. L'enseignant présente les deux termes avec démonstration. Exemple: Pour un "droitier d'écriture", lui démontrer que toute la moitié de son corps du côté de sa main droite correspond à la droite également. 2. L'élève nomme 5 parties de son corps du côté droit tout en les montrant à l'enseignant (idem côté gauche). 3. L'enseignant demande à l'élève de lui montrer certaines parties de son corps et de spécifier s'il s'agit de "droite ou gauche". 4. L'enseignant fait manipuler des objets à l'élève en lui précisant quelle main utiliser (planche à billes, bâtonnets avec planche trouée, etc...)	L'élève sera capable de décrire la position d'un objet par rapport à lui-même ou par rapport à un autre objet ou à une autre personne en fonction des termes suivants: droite/gauche. Quatre (4) critères: (suite à une question) a) L'élève sera capable de situer correctement la droite et la gauche sur son corps.	Mêmes critères mais dans des situations différentes.

ANNEXE 1

FICHE D'OBSERVATION

Pré-test

NOM: _____

DATE: _____

PERIODE D'OBSERVATION: _____

NOM DE L'EXAMINATEUR: Claire Charest

SECTEUR: Psycho-motricité

CONSIGNE: L'élève doit exécuter correctement le mouvement demandé par le professeur.

NO D'OBJECTIF: PS - 3A

NO DES PREALABLES: N11

RESULTAT VISE: R = 1

STIMULI / MOYEN D'EVALUATION	ECHELLE R = 1 E = 0	RESULTAT
1. Gauche: a) Montre-moi ton bras gauche. b) Avance ton pied gauche. 2. Droite: a) Prends ton crayon avec ta main droite. b) Montre-moi ta jambe droite. 3. Au-dessus: Place ta main au-dessus de la tête. 4. Au-dessous: Place une main au-dessous de ton menton. 5. Avant: Place-toi en avant de la chaise. 6. Arrière: Place-toi en arrière de la chaise.		
TOTAL:		

REMARQUES:

OBJECTIFS A ATTEINDRE

DISTRIBUTION DES TACHES

Semaine du _____ au _____

Objectifs	Responsable(s)	Date/Période	Evaluation	Date/Période

Semaine du _____ au _____

Objectifs	Responsable(s)	Date/période	Evaluation	Date/Période